MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION -DISCIPLINE-TRAVAIL

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE – FIN DECEMBRE 2020

Version provisoire

Date de Publication

05 mars 2021

N° 04-20

SOMMAIRE

SYNTHÈSE 1
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 4
II. CONJONCTURE NATIONALE 9
II.1. SECTEUR RÉEL 13
II.1.a. Secteur primaire 13
II.1.b. Secteur secondaire 17
II.1.c. Secteur tertiaire 20
II.1.d. Prix à la consommation 23
II.1.e. Emplois 24
II.2. FINANCES PUBLIQUES 25
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR 29
II.3.a. Exportations 29
II.3.b. Importations 30
II.3.c. Structure des échanges commerciaux de biens 30
II.3.d. Répartition géographique des échanges 31
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER 32
II.4.a. Situation monétaire 32
II.4.b. Marché boursier 34

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut en dollar us par baril 7
Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne 7
Graphique 3: Prévision de croissance Septembre 2019, Avril 2020 et *S*eptembre 2020 11
Graphique 4: Evolution du PIB par habitant de 2017 à 2020 11
Graphique 5 : Production et vente de produits pétroliers..... 19
Graphique 6 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail 20
Graphique 7 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination 21
Graphique 8 : Evolution des recettes et dons par rapport aux objectifs à fin décembre 2020 27
Graphique 9 : Evolution des dépenses par rapport aux objectifs à fin décembre 2020 28
Graphique 10 : Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)..... 29
Graphique 11 : Répartition géographique des exportations à fin décembre..... 32
Graphique 12 : Répartition géographique des importations à fin décembre 32
Graphique 13 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA..... 34
Graphique 14 : Evolution des indices boursiers par secteur..... 34

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)..... 5
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)..... 5
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA 6
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation 14
Tableau 5 : Principales productions de l'agriculture vivrière..... 17
Tableau 6 : Variation en volume des principaux produits de l'agriculture vivrière..... 16
Tableau 7 : Structure des exportations en valeur 12 mois 2019-2020 31
Tableau 8 : Structure des importations en valeur 12 mois 2019-2020 31

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AEN	Actifs Extérieurs Nets
ANB	Antennes Nationales de Bourse
BAD	Banque Africaine de développement
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BIC	Bénéfice Industriel et Commercial
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BR	Banque Règlement
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEPICI	Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CPM	Comité de Politique Monétaire
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
DC	Dépositaire Central
DUS	Droits Unique de Sortie
FASI	Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur Informel
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
FSGE	Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises
FSPME	Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises
FSS	Fonds de Solidarité et de Soutien d'urgence humanitaire
ICA	Indice du Chiffre d'affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IRVM	Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières
Kg	Kilogramme
PEM	Perspectives Economiques Mondiales
PER	Price Earning Ratio
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Entreprises
PND	Plan National de Développement
PSESH	Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire
PS-GOUV	Programme Social du Gouvernement
PURGA	Programme d'Urgence de soutien aux filières Agricole
SIR	Société Ivoirienne de Raffinage
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UE	Union Européenne
US	United States (Etats-Unis)

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires

L'économie mondiale sous l'emprise du coronavirus

L'économie mondiale a été fortement pénalisée par la pandémie de la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) en 2020. En effet, face à l'ampleur de la pandémie, la plupart des pays ont instauré, dès le début de l'année 2020, des mesures restrictives de lutte qui ont durement ébranlé les secteurs d'activités et perturbé l'offre ainsi que la demande de biens et services.

Toutefois, grâce à la levée progressive de ces mesures à la fin du deuxième trimestre et à l'exécution de plans de soutien dans un bon nombre de pays, une reprise de l'activité a été enregistrée au troisième trimestre 2020, après les fortes baisses des deux premiers trimestres de l'année. Cette dynamique s'est poursuivie au dernier trimestre, malgré la recrudescence des nouvelles contaminations et les mesures de confinements partiels prises par certains Etats.

Dans ce contexte, selon les dernières estimations du FMI parues en janvier 2021, la production mondiale s'est contractée de 3,5% en 2020 contre une progression de 3,3% prévue avant la crise sanitaire. Toutefois, cette baisse de l'activité est moins prononcée que le repli de 4,4% projeté en octobre 2020. La reprise de l'activité amorcée au second semestre devrait se poursuivre en 2021. Le PIB réel mondial augmenterait de 5,5%, soutenu par des plans de relance monétaire et budgétaire massifs ainsi que par une maitrise de la Covid-19 grâce à une vaste campagne de vaccination.

Au niveau des principaux produits d'exportation de la Côte d'Ivoire, selon les données de l'Insee, les cours moyens du cacao (+1,2%), du café (+7,4%), de l'huile de palme (+27,1%) et de l'or (+27,1%) ont progressé sur les douze mois de 2020. Par contre, le cours du pétrole brut (-35,1%), du caoutchouc (-5,5%) et du coton (-7,7%) ont régressé. De même, en ce qui concerne l'anacarde, les offres de prix en direction de la Côte d'Ivoire sont passées de 1 400 USD/tonne en février 2020 à des niveaux compris entre 850 et 1 100 USD/tonne sur le reste de l'année, en deçà du prix de référence de 1 300 USD/tonne utilisé pour la fixation du prix minimum au producteur pour la campagne 2020.

Sur les deux derniers mois de l'année 2020, le cours du cacao fèves a repris sa tendance haussière observée depuis le mois d'août 2020, après avoir fléchi en octobre 2020. Les prix sont portés par les craintes d'une faiblesse de l'offre, en lien avec les conditions météorologiques défavorables en Afrique de l'ouest.

Sur le marché des changes, en moyenne annuelle l'euro s'est apprécié par rapport à la livre sterling (+1,4%), au dollar américain (+1,9%) et au yuan renminbi (+1,8%).

Activité économique nationale perturbée par la Covid-19

Au plan national, l'environnement économique, à l'instar des autres pays du monde, a été fortement affecté par la Covid-19. En effet, les mesures drastiques d'endiguement de la pandémie mises en œuvre par les différents pays et les incertitudes quant à la fin de la pandémie ont entrainé une perturbation des circuits de commercialisation au niveau international ainsi qu'un ralentissement de la demande extérieure adressée à la production ivoirienne, notamment la production agricole.

Par ailleurs, dès le premier cas d'infection à la Covid-19 enregistré en Côte d'Ivoire, le 11 mars 2020, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures visant à freiner la propagation de la maladie et à assurer une bonne prise en charge des personnes infectées. Ainsi, un Plan de Riposte sanitaire d'une dotation de 95,88 milliards a été mis en place.

Les différentes mesures d'endiguement de la pandémie au plan international et national ont impacté négativement la plupart des branches d'activités et induit des pertes de revenus, notamment des personnes exerçant dans l'informel ainsi que dans les secteurs des transports, de l'hébergement, de la restauration, et des activités de plaisance. Ainsi, le volume des intentions d'investissements agréés au guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI) a enregistré un repli de 13,4% en 2020 pour se situer à 632 milliards.

En vue de soutenir l'activité économique, préserver l'outil de production, faciliter la relance économique post-Covid-19 et aider les

populations les plus fragilisées par la crise sanitaire, un Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH) d'un montant initial de 1 700 milliards a été déployé.

Aussi, en dépit de la morosité de l'environnement sanitaire et de ses conséquences, l'économie ivoirienne a tiré profit de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 à travers la réalisation des grands projets d'infrastructures publics. Les populations, quant à elles, ont continué de bénéficier de la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PS-GOUV) axé sur l'amélioration de la fourniture des services publics de base.

Les réalisations à fin décembre 2020 comparées à celles de fin décembre 2019 sont présentées ci-dessous.

Le **secteur primaire** a enregistré une évolution favorable de l'agriculture industrielle et d'exportation qui a bénéficié d'un repli moins prononcé que prévu de la production de cacao fèves et d'une hausse plus forte du caoutchouc, en dépit des évolutions contrastées des principales spéculations. En effet, les productions de noix de cajou (+33,7%), de coton graine (+4,9%), de sucre (+10,6%), d'ananas (+12,9%), de caoutchouc (+21,3%) et de banane dessert (+1,7%) ont augmenté, alors que celles de café (-11,4%), de cacao (-2,8%) et de régimes de palme (-5,6%) se sont contractées. L'agriculture vivrière a été également en hausse. Cependant, le secteur primaire a subi des difficultés d'approvisionnement en intrants, la baisse des cours mondiaux de certaines cultures consécutive au repli de la demande et l'annulation de certains contrats d'exportations. Cet état de fait a poussé le Gouvernement a procédé à la mise en place d'un Programme d'Urgence de soutien aux filières Agricoles.

Dans le **secteur secondaire**, l'indice de la production industrielle a baissé de 1,9% à fin novembre 2020, sous l'effet de la contraction dans la branche manufacturière et dans celle extractive. Par contre la production des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » a progressé de 5,9%. L'indice de la production manufacturière a pâti des retraits de ses principales composantes, tandis que le recul de l'indice de la production extractive est imputable principalement à la baisse de l'extraction de pétrole brut.

Concernant le BTP, l'indicateur avancé s'est contracté de 8,6% à fin novembre 2020. Toutefois, cet indicateur n'intègre pas la production des nouvelles cimenteries installées. Ainsi, les progressions des importations de ciment prêt à l'usage (+32,2%), de clinker (+19,5%) et des autres matériaux de constructions (+20,4%) laissent entrevoir une évolution du BTP moins morose que celle de l'indicateur avancée.

Dans le **secteur tertiaire**, toutes les branches ont affiché des baisses d'activités en 2020, à l'exception du transport routier ainsi que des télécommunications qui ont tiré profit de la vulgarisation du télétravail. Ainsi, l'indice du Chiffre d'affaires (-3,5%), le nombre de passagers dans le transport aérien (-58,8%), les trafics de marchandises dans les transports maritime (-2,3%,) et ferroviaire (-3,4%) ont reculé. Toutefois, avec l'allègement des mesures de lutte contre la Covid-19, une reprise progressive du secteur tertiaire est observée.

Dans un environnement marqué par la perturbation des circuits d'approvisionnement, **l'inflation** est ressortie à +2,4% en 2020, après être restée en deçà de +1,0% sur la période 2016 à 2019. Cet accroissement des prix provient du renchérissement à la fois des produits comestibles de 4,0% et des produits non comestibles de 1,7%. La hausse des prix, a été contenue dans la norme communautaire de l'UEMOA du maximum de 3%, grâce au renforcement du contrôle des prix et aux mesures de plafonnement des prix de certains produits de premières nécessités.

En 2020, l'inflation a été plus d'origine locale (+3,4%) qu'importée (+1,1%).

Le **marché de l'emploi** formel a enregistré une progression de 6,1% du nombre de salariés pour se situer à 1 107 363. Cette évolution est attribuable à la fois au secteur privé et au secteur public qui affichent des hausses respectives de 5,5% et 8,2% du nombre de salariés. L'accroissement du nombre de salariés du secteur privé immatriculés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) est attribuable principalement à la régularisation de la situation de certains salariés qui n'étaient pas déclarés. Ces régularisations se justifiaient par la nécessité pour ces personnes de bénéficier du soutien financier de la CNPS et de

l'Etat en cas de mise en chômage technique, dans le contexte de crise économique mondiale. Par ailleurs, les arrêts d'activités imposés dans certaines branches d'activités ont affecté le revenu des personnes exerçant dans le secteur informel.

La **situation des finances publiques** est marquée par un niveau de recouvrement de recettes et dons de 5 289,2 milliards, en dépassement de 199,6 milliards de l'objectif. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont été exécutés à hauteur de 7 255,1 milliards contre un objectif de 7 174,1 milliards, soit une surconsommation de 81,0 milliards. Les dépenses d'investissement ont été effectuées à hauteur de 1 914,4 milliards, pour un objectif de 1 951,4 milliards, soit un taux de réalisation de 98,1%.

Par rapport à l'année 2019, les recettes et dons ont augmenté de 130,8 milliards et les dépenses totales et prêt net se sont accrues de 1 311,2 milliards.

Il en est ressorti un déficit budgétaire de 1 965,9 milliards soit 5,6% du PIB. Pour financer ce déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette publique, les marchés sous régional et international ont été sollicités pour un montant total de 1 716,4 milliards.

Les **échanges extérieurs hors biens exceptionnels** ont été caractérisés par une baisse aussi bien des exportations que des importations en valeur respectivement de 2,5% et de 0,5%. Il est ressorti un solde commercial excédentaire de 1 054,5 milliards à fin décembre 2020 contre un excédent de 1 204,8 milliards en 2019, soit une régression de 12,5%. Les termes de l'échange se sont accrus de 7,6% sous l'effet d'une baisse des prix à l'exportation (-2,3%) moins prononcée que celle des prix à l'importation (-9,3%).

La **situation monétaire** est caractérisée par la mise en œuvre de mesures accommodantes pour endiguer les effets néfastes de la pandémie de la Covid-19 et soutenir la relance de l'activité économique post-covid-19. Ainsi, la masse monétaire au sens large (M2) s'est accrue de 21,1% (+2 272,5 milliards) en glissement annuel, sous l'effet de la progression des créances nettes sur l'Administration Centrale de 40,0% (+1 117,1 milliards), des créances sur l'économie de 9,2% (+687,4 milliards) et des actifs extérieurs nets de 25,7% (+642,2 milliards).

La **place boursière sous régionale** a été caractérisée par la poursuite de la baisse des indices boursiers de référence amorcée depuis 2016. Les indicateurs de référence BRVM 10 et BRVM Composite ont fléchi respectivement de 18,9% et de 16,6%, en raison de la contreperformance de la plupart des indices boursiers sectoriels. Cependant, la capitalisation boursière a augmenté de 16,1%.

En conclusion, l'économie ivoirienne a évolué, en 2020, dans un environnement national et international marqué par les conséquences économiques, sociales et humanitaires de la Covid-19. Par conséquent, l'économie ivoirienne, en plein essor, a marqué le pas. Les secteurs les plus impactés ont été le tertiaire et le secteur secondaire.

Dans le secteur primaire, les évolutions des différentes cultures sont contrastées mais la croissance globale du secteur est au-dessus de la prévision annuelle, grâce notamment à un repli moins prononcé de la production cacaoyère. Cependant, ce secteur a connu la perturbation de la commercialisation de la production et le fléchissement des cours de certaines spéculations. En outre, les difficultés d'approvisionnement en intrants enregistrées sont susceptibles d'affecter les récoltes de l'année 2021.

Dans le secteur secondaire, les indices de la production industrielle et du BTP ont affiché une baisse.

Le secteur tertiaire a enregistré un repli de la plupart des branches d'activités.

La mise en œuvre du PSESH a permis d'atténuer l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique et le revenu des ménages. De même, malgré la pression sur les prix des produits comestibles, l'inflation a été contenue en dessous du plafond de 3% de la norme communautaire, grâce à l'accentuation du contrôle des prix et au plafonnement des prix de certains produits de premières nécessité.

L'activité économique a bénéficié d'une exécution des dépenses d'investissements publics quasiment en ligne avec l'objectif et le déficit budgétaire a été contenu à 5,6% du PIB malgré le contexte de crise économique mondiale.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'économie mondiale sous l'emprise du coronavirus

L'économie mondiale a été fortement perturbée par la pandémie de la maladie à coronavirus (Covid-19) en 2020. Cette situation a emmené la plupart des pays à instaurer des mesures restrictives de lutte contre cette pandémie. Ces mesures ont fortement ébranlé les secteurs d'activités et affecté l'offre et la demande de biens et services. Les chaines d'approvisionnement mondiales ont également été fortement bouleversées par ces mesures.

Toutefois, grâce à l'assouplissement des mesures à la fin du deuxième trimestre et à l'exécution de plans de soutien dans la plupart des pays, une reprise de l'activité a été enregistrée au troisième trimestre 2020, après les fortes baisses des deux premiers trimestres de l'année. Cette dynamique s'est poursuivie au dernier trimestre malgré la recrudescence des nouvelles contaminations et l'annonce des mesures de confinement partiel par certains Etats.

Dans ce contexte, selon les dernières estimations du FMI parues en janvier 2021, la production mondiale s'est contractée de 3,5% en 2020 en deçà de la prévision initiale de -4,4%. Elle devrait connaître une hausse de 5,5 % en 2021 stimulée par des plans de relance monétaire et budgétaire massifs et par une maitrise de la pandémie, grâce à une vaste campagne de vaccination contre la Covid-19. Toutefois, la vigueur de la reprise devrait varier considérablement d'un pays à l'autre en fonction de leur accès aux interventions médicales, de l'efficacité des mesures de soutien, de leur exposition aux effets de contagion entre pays, et de leurs caractéristiques structurelles à l'aube de la crise.

I.1. PAYS AVANCÉS

Les économies des **pays avancés** ont enregistré en 2020, selon le FMI, un repli du PIB de 4,9%, contre une prévision antérieure de -5,8% et après une réalisation de +1,6% en 2019.

Au **Japon,** la croissance du PIB a chuté de 5,1% en 2020, en décélération par rapport à la hausse de 1,7% enregistrée en 2019. L'économie japonaise a été affectée par la pandémie de la Covid-19. Elle devrait toutefois rebondir de 3,1% en 2021 grâce aux mesures de relance budgétaire et monétaire estimée à 708 milliards de dollars (prorogation de six mois des programmes spéciaux de prêt).

Aux **États-Unis,** le PIB a reculé de 3,4% en 2020 contre une hausse de 2,2% en 2019. En effet, en dépit des aides importantes accordées par le Gouvernement fédéral aux ménages et aux entreprises pour faire face à la pandémie de la Covid-19, l'économie américaine s'est de nouveau affaiblie en fin d'année 2020, après une reprise d'activité au troisième trimestre. L'activité économique devrait rebondir de 5,1% en 2021, stimulée par le déploiement des vaccins.

Au **Royaume-Uni**, la production intérieure a replié de 10% en 2020 contre une progression de 0,7% en 2019. L'économie britannique a été pénalisée par la chute record de la consommation induite par un confinement plus tardif que dans d'autres pays.

Dans la **Zone Euro,** l'activité a subi un retrait de 7,2% en 2020 par rapport à 2019 (+2,2%). Au troisième trimestre 2020, l'économie de la zone euro a enregistré une

forte expansion soutenue par une reprise de l'activité et de la demande globale. Toutefois, l'activité économique a enregistré un ralentissement au quatrième trimestre (-0,7%), suite à la résurgence de la pandémie.

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)

	Estimations 2020	Prévisions 2021	
Pays	Mise à jour PEM janvier 2021	PEM octobre 2020	Mise à jour PEM janvier 2021
Mondiale	**-3,5**	5,2	**5,5**
Pays avancés	**-4,9**	3,9	**4,3**
Etats Unis	*-3,4*	*3,1*	*5,1*
Japon	*-5,1*	*2,3*	*3,1*
Royaume-Uni	*-10,0*	*5,9*	*4,5*
Zone Euro	***-7,2***	*5,2*	***4,2***
France	*1,5*	*6,0*	*5,5*
Allemagne	*-5,4*	*4,2*	*3,5*
Italie	*-9,2*	*5,2*	*3,0*
Espagne	*-11,1*	*7,2*	*5,9*

Source : FMI WEO octobre 2020 et janvier 2021

En ***Allemagne***, la croissance de l'activité économique a régressé de 5,4% en 2020 contre une croissance de 1,3% en 2019 en raison de la recrudescence de l'épidémie.

En ***France,*** l'activité économique a fortement baissé, entrainant une décroissance du PIB de 9,0% contre une hausse de 1,5% en 2019. L'économie française a été fragilisée surtout par la chute de la consommation des ménages, tandis que l'investissement et le commerce extérieur se sont redressés.

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **économies émergentes et en développement,** le PIB a fléchi de 2,4% en 2020 contre une prévision antérieure de -3,3% et une réalisation de +3,6% en 2019. En dehors de la Chine qui a pris des mesures d'endiguement très efficaces, les perspectives demeurent précaires, en lien avec la Covid-19 qui affecte la plupart des secteurs, en particulier l'hôtellerie, le transport, la restauration et l'évènementiel.

En **Chine**, la croissance économique est restée positive à 2,3% en 2020, impulsée par la maîtrise efficace de la pandémie, associée à une solide amélioration de la consommation intérieure et à l'exécution efficace de plans de sauvetage et de relance. En perspectives, l'activité devrait se renforcer en 2021 pour aboutir à une progression du PIB de 8,1% soutenue par l'assouplissement des conditions budgétaires et monétaires.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)

	Réalisations 2020	Prévisions 2021	
Pays	Mise à jour PEM janvier 2021	PEM octobre2020	Mise à jour PEM janvier 2021
Pays émergents	-2,4	6,0	6,3
Chine	*2,3*	*8,2*	*8,1*
Russie	*-3,6*	*2,8*	*3,0*
Brésil	*-4,5*	*2,8*	*3,6*
Inde	*-8,0*	*8,8*	*11,5*
Afrique subsaharienne	***-2,6***	***3,1***	***3,2***
Nigéria	*-3,2*	*1,7*	*1,5*
Afrique du sud	*-7,5*	*3,0*	*2,8*

Source : FMI WEO octobre 2020 et janvier 2021

L'économie du **Brésil** a connu une forte récession en 2020 (-4,5%, selon le FMI). Elle est contrariée par la baisse de la demande des partenaires commerciaux et le reflux des cours des matières premières. Toutefois, une reprise est attendue en 2021 (+3,6%), appuyée par l'assouplissement des conditions d'octroi de prêts, la reprise des

cours mondiaux des produits de base et l'amélioration du contexte mondial.

En **Inde**, l'activité a été fortement pénalisée par un confinement strict à l'échelle nationale pour contenir la pandémie de la Covid-19. Pour 2020, la croissance du PIB a faibli de 8,0% contre +4,2% en 2019. En outre, les perspectives économiques restent confrontées à des risques élevés tels que la détérioration des finances publiques et la faiblesse persistante du secteur bancaire parallèle.

En **Afrique Subsaharienne**, la croissance de la région a fléchi de 2,6% en 2020 contre une augmentation de 3,2% du PIB en 2019. Elle est plombée par ses deux mastodontes que sont l'Afrique du Sud et le Nigeria qui ont enregistré des replis de leur PIB de 7,5% et 3,2% respectivement.

L'économie du Nigéria a été sanctionnée par la chute du cours du pétrole et les mesures mises en œuvre par les autorités pour limiter l'expansion du coronavirus. Quant à l'Afrique du Sud, cinquième pays au monde le plus touché par la Covid-19, son économie a été durement affectée par les effets pervers de la pandémie.

✓ **Pays de la zone UEMOA**

L'activité économique de l'Union n'a pas été épargnée des conséquences néfastes de la pandémie à l'instar des autres pays. En effet, le taux de croissance de l'Union a chuté de 2,0% au deuxième trimestre 2020. Toutefois, l'activité économique de la zone a progressé de 0,6%, au troisième trimestre 2020 par rapport à la même période en 2019.

Au total, sur l'ensemble de l'année 2020, les dernières prévisions situent le taux de croissance du PIB de l'Union à +0,9%[1] contre +5,8% en 2019.

Le déficit budgétaire quant à lui, est estimé à 3 742,1 milliards (soit 5,5% du PIB) à fin septembre 2020 contre 1 576,3 milliards (2,4% du PIB) à la même période de l'année précédente.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2019 (réalisé)	Croissance du PIB en 2020 (prévision)
Bénin	6,9	2,3
Burkina Faso	5,7	1,5
Côte d'Ivoire	6,2	1,8
Guinée Bissau	4,5	-2,3
Mali	5,1	-2,0
Niger	5,9	1,2
Sénégal	5,3	-0,7
Togo	5,3	0,7
UEMOA	5,8	0,9

Sources : DGE/DPPSE, FMI

Par ailleurs, le taux d'inflation, s'est établi à 2,9% en moyenne au troisième trimestre, après 1,7% le trimestre précédent. Pour l'ensemble de l'année 2020, l'inflation est projetée à +2,2% après -0,7% en 2019.

I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

Evolution contrastée des cours des principaux produits de base

Le **marché des matières premières** est marqué par une évolution contrastée des cours des principaux produits de base.

En variation mensuelle, le cours moyen du **pétrole brut** poursuit son redressement entamé en mai 2020. Au mois de décembre 2020, le prix moyen a augmenté de 17,1%. Cette orientation favorable est impulsée par la reprise de la demande mondiale à la suite

[1] Rapport sur la politique monétaire de l'UEMOA, 10 décembre 2020

de la levée des mesures de confinement dans la plupart des pays. Ainsi, le prix du baril est passé de 18,5 dollars US en avril 2020 à 50 dollars US en décembre 2020. Toutefois, sur les douze mois de 2020, le cours du pétrole brut s'est contracté de 35,1% en glissement annuel.

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut en dollar us par baril

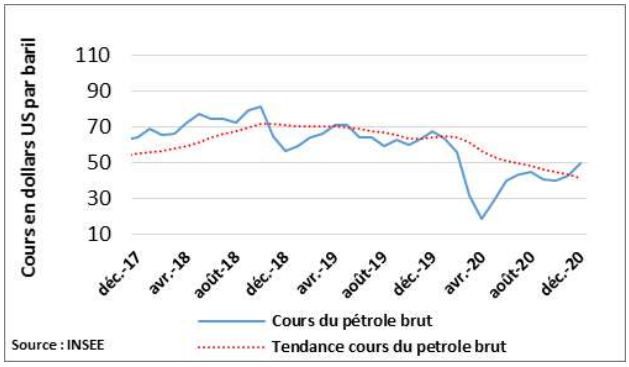

Le cours du **cacao fèves** a repris sa tendance haussière observée depuis le mois d'août 2020 après avoir fléchi en octobre 2020. En évolution mensuelle, le prix du cacao a progressé de 2,1% en décembre 2020. Les prix sont portés par les craintes d'une faiblesse de l'offre en lien avec les conditions météorologiques défavorables en Afrique de l'ouest. En moyenne, sur la période, les cours se sont améliorés de 1,2%.

Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne

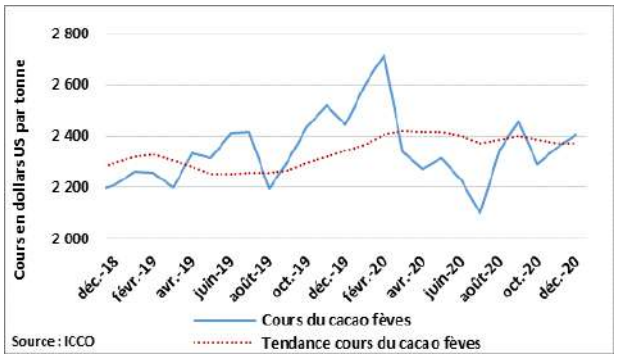

Le cours du **café (indice composite)** s'est accru de 4,6% en décembre 2020 par rapport à novembre 2020, porté par l'anticipation d'une faiblesse de l'offre pour la campagne 2020/21 due au cycle de production chez le premier producteur mondial (Brésil). Cependant, en moyenne sur les douze mois de l'année 2020, les prix ont augmenté de 7,4% en glissement annuel.

Le cours moyen mensuel du **caoutchouc** a poursuivi sa hausse entamée en juin 2020. Comparativement à son niveau de novembre 2020, les prix du caoutchouc sont restés stables à 6,3 ringgit au mois de décembre. Cette évolution est en lien avec la reprise des activités dans l'industrie automobile. Par contre, en moyenne sur les douze mois de l'année 2020, le cours du caoutchouc a baissé de 5,5% en glissement annuel.

Le cours moyen du **coton** a augmenté de 3,6% en décembre 2020. Il profite, du côté de la demande, des achats de la Chine et du côté de l'offre, de la perspective d'une baisse de production en particulier dans les zones d'exploitation américaines qui ont subi des tempêtes. En revanche, sur les douze mois, le cours moyen du coton a fléchi de 7,7%.

Le cours de **l'huile de palme** poursuit son évolution à la hausse amorcée en juin 2020, portée par les achats de la Chine et de l'Inde. Ainsi, les prix se sont accrus de 7,9% en évolution mensuelle au mois de décembre 2020. Sur les douze mois de l'année 2020 et en glissement annuel, le cours moyen s'est amélioré de 27,1%.

En évolution mensuelle, le cours de **l'or** a perdu 0,2% de sa valeur en décembre après sa bonne progression observée depuis le début de l'année. En moyenne sur les douze mois de l'année, le cours de l'or s'est accru de 27,1%, bénéficiant de sa qualité de valeur refuge.

Le cours du **riz blanchi** a progressé de 6,3% en décembre 2020 comparativement à son

niveau de novembre 2020. En moyenne, sur l'année 2020, les prix du riz ont augmenté de 18,8% stimulés par les inquiétudes sur l'offre liées aux conditions climatiques défavorables dans les pays producteurs d'Asie de l'Est, en particulier la Thaïlande ainsi qu'à l'annonce d'une politique de restrictions des exportations dans certains pays.

En ce qui concerne la **noix de cajou**, les offres de prix en direction de la Côte d'Ivoire ont évolué de 1 400 USD/tonne en début février 2020 à des niveaux compris entre 850 et 1 100 USD/tonne, soit un recul de près de 35% par rapport au prix de référence de 1 300 USD/tonne utilisé pour la fixation du prix minimum au producteur pour la campagne 2020.

Renforcement de l'euro face aux principales monnaies en glissement annuel

Sur le marché des changes, en moyenne sur les douze mois de 2020, l'euro a perdu 0,2% de sa valeur par rapport au yen. En revanche, la monnaie européenne s'est appréciée par rapport au dollar (+1,9%), à la livre sterling (+1,4%), au yuan renminbi (+1,8%) et au rand (+16,0%).

En variation mensuelle, en dehors du rand sud-africain (-1,5%), l'euro s'est consolidé face au dollar US (+2,8%), au yuan renminbi (+1,9%) et au yen (+2,2%). Cette appréciation de la monnaie unique face aux principales devises est accentuée par une faiblesse généralisée du dollar. Aussi, la monnaie européenne a profité de l'orientation ultra-accommodante de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne.

II. CONJONCTURE NATIONALE

Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,
Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires

L'environnement économique national, à l'instar des autres pays du monde, a été fortement affecté par la Covid-19. En effet, les mesures drastiques d'endiguement de la pandémie mises en œuvre par les différents pays et les incertitudes quant à la fin de la pandémie ont entrainé une perturbation des circuits de commercialisation au niveau international ainsi qu'un ralentissement de la demande extérieure adressée à la production ivoirienne, notamment celle agricole.

Par ailleurs, dès le premier cas d'infection au Coronavirus 2019 enregistré en Côte d'Ivoire, le 11 mars 2020, le Gouvernement a, dans un premier temps, pris un certain nombre de mesures visant à freiner la propagation de la maladie et à assurer une bonne prise en charge des personnes infectées.

Ainsi, un plan de riposte sanitaire d'une dotation de 95,88 milliards a été mis en place. Ce plan se décline en quatre axes d'intervention, à savoir (i) la prévention, (ii) le dépistage des cas suspects, (iii) la prise en charge des personnes testées positives et (iv) l'identification et l'isolement des cas contacts. Il a consisté notamment en :

- la sensibilisation des populations et la diffusion des mesures préventives ;
- la construction puis l'opérationnalisation de centres d'accueil et de dépistage volontaire ;
- l'acquisition de matériels médicaux, l'accroissement des stocks de médicaments et la distribution de masques de protection ; et
- la mise en place de postes de contrôles sanitaires.

Les mesures préventives ont porté sur la vulgarisation du télétravail, le confinement ciblé notamment pour les personnes fragiles, âgées ou souffrant de maladies chroniques, le port obligatoire du masque, la mise en quarantaine du Grand Abidjan d'avec le reste du pays, l'interdiction des rassemblements ainsi que la fermeture des frontières, de certains commerces non essentiels, des écoles et des lieux de culte.

Ces actions du Gouvernement ont permis de contenir la propagation du Coronavirus, de garantir la sécurité sanitaire et d'assurer une prise en charge rapide des personnes infectées. Au total en 2020, 22 490 cas positifs ont été détectés sur 258 506 tests effectués. Le nombre de malades déclarés guéris est de 21 934, soit un taux de guérison de 97,5%. Le taux de décès est quant à lui ressorti à 0,6% tandis que le nombre de cas actifs à fin décembre 2020 est de 419.

Cependant, l'activité économique a été durement affectée par la pandémie. La plupart des personnes exerçant dans l'informel dans les secteurs de la restauration, des spectacles et autres loisirs ont subi des pertes de revenu dues aux arrêts d'activités. L'agriculture d'exportation a enregistré la baisse des cours de certaines spéculations et a dû faire face à des difficultés de commercialisation et d'approvisionnement en intrants. Dans le secteur formel, le ralentissement de l'activité économique s'est traduit par des mises au chômage technique et des

difficultés de trésorerie pour faire face aux charges.

Face à la fragilisation de la situation sociale d'un grand nombre de personnes et au risque de forte détérioration du cadre macroéconomique, le Gouvernement a, dans un second temps, mis en place un Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH) avec une dotation initiale de 1 700 milliards. Le PSESH vise à atténuer l'impact des mesures de lutte contre la crise sanitaire sur les populations et les entreprises. Il s'articule autour des trois principaux axes suivants :

- des mesures en soutien à la continuité de l'activité visant à maintenir l'activité économique, à soulager la trésorerie et à préserver l'emploi. Elles se déclinent en mesures visant la réduction des tensions de trésorerie et d'offre de liquidité des entreprises, la réduction des charges des entreprises et le soutien et la facilitation de l'activité ;
- des mesures d'appui à l'économie qui visent à préserver l'outil de production, en vue de la relance rapide post-pandémie de l'activité et l'emploi ;
- des mesures d'ordre social et humanitaire pour soutenir les populations les plus affectées par la crise sanitaire.

En outre, malgré la morosité de l'environnement sanitaire, l'économie ivoirienne a bénéficié de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 à travers la réalisation des grands projets d'infrastructures publics.

Les populations ont également bénéficié de la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PS-GOUV) axé sur l'amélioration de la fourniture des services de base aux populations.

En 2020, le guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire a enregistré 15 465 sociétés créées contre 16 785 en 2019, soit une baisse de 7,9%. De même, du fait de la crise sanitaire, le volume des investissements agréés s'est inscrit en repli de seulement 13,4% pour se situer à 632 milliards contre 730 milliards en 2019.

La part des intentions d'investissement orientées vers le secteur industriel est de 57,9% contre 41,6% pour le secteur des services, ce qui est intéressant pour l'objectif de transformation structurelle basée sur l'industrialisation. Les intentions d'investissement dans le secteur secondaire concernent à 49,3% la fabrication de produits alimentaires et ceux dans le secteur des services concernent à 51,2% le transport terrestre.

Quant aux emplois créés, ils se sont affichés à 9 057, en hausse de 25,9%.

Au niveau du cadre macroéconomique, les perspectives de croissance ont été durement éprouvées en raison du fort impact de la crise sanitaire sur les différents secteurs d'activités. Cependant, la prompte réaction des autorités ivoiriennes et les performances économiques passées ont contribué à éviter à la Côte d'Ivoire de tomber dans la récession.

Ainsi, la croissance du secteur primaire projetée initialement à +2% a été revue à la baisse à -2,0% en avril 2020, puis révisée à -1,3% en octobre 2020 en raison des actions du Gouvernement dans le secteur.

Le secteur secondaire a vu, quant à lui, sa prévision de croissance passée de +9,9% à +5,1% puis +1,6% en octobre 2020.

Graphique 3: Prévision de croissance Septembre 2019, Avril 2020 et *S*eptembre 2020

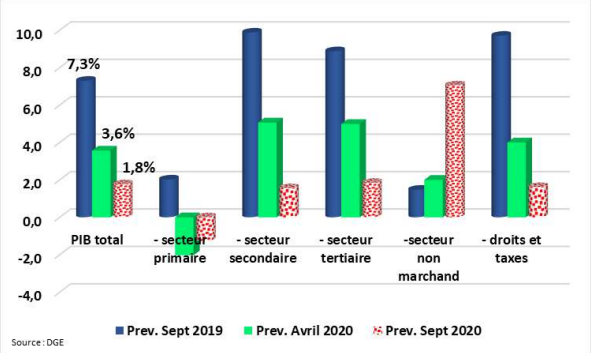

Concernant le secteur tertiaire, plombé par les mesures d'endiguement de la pandémie, sa prévision de croissance s'est située à +1,8% à fin octobre 2020 contre +8,9% initialement.

Graphique 4: Evolution du PIB par habitant de 2017 à 2020

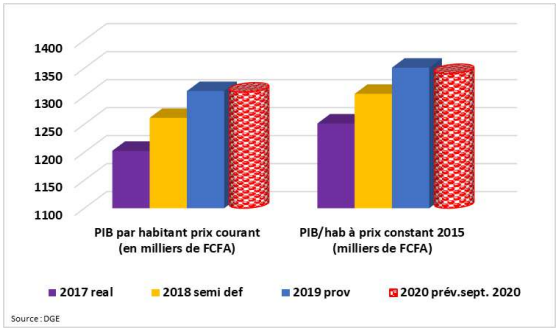

Encadré n°1 : La mise en œuvre du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH)

Adopté le 22 avril 2020, le PSESH visant le maintien de l'activité économique, le soutien à la trésorerie des entreprises, la préservation de l'outil de production et de l'emploi, ainsi que le soutien humanitaire aux populations défavorisées dans le contexte de la crise sanitaire, a connu une mise en œuvre assez satisfaisante à fin décembre 2020.

Au niveau des mesures d'appui à la trésorerie, de maintien de l'activité économique et de préservation de l'emploi, les dispositions prises ont porté notamment sur : (i) la suspension du paiement des taxes et impôts sur trois mois, (ii) l'accélération du remboursement des crédits de TVA sous un délai de deux semaines, (iii) la suspension des contrôles fiscaux pour une période de trois mois, (iv) la réduction de 25% de la patente transport, (v) l'annulation des pénalités de retards dans le cadre de l'exécution des marchés publics avec l'Etat et ses démembrements durant la période de crise et (vi) le paiement de la dette intérieure en privilégiant les factures de moins de 100 millions afin d'atteindre le maximum d'entreprises.

S'agissant des mesures de préservation de l'outil de production et de l'emploi, plusieurs fonds de soutien aux entreprises et au secteur agricole ont été mis en place par le Gouvernement. L'exécution de ces fonds de soutien aux entreprises dont le budget total mis à disposition pour l'année 2020 s'est finalement établi à 140 milliards se présente comme suit :

- le Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE) d'une dotation effective de 30 milliards a enregistré un taux d'utilisation de 78,6% correspondant à un décaissement de 23,579 milliards dont 23,017 milliards de prêts directs et 562,5 millions de couverture de garantie de prêts bancaires ;
- le Fonds de soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (FSPME) dont l'exécution a bénéficié à 590 entreprises pour un montant global de 25,55 milliards. Cet appui financier a été octroyé sous forme de subvention pour un montant de 32,6 millions, de prêts à taux zéro pour une valeur de 378,88 millions, de prêts à taux réduit de 2,5% pour un montant de 25,138 milliards. En outre un fond de garantie de 10 milliards a été mise en place afin de permettre de soutenir le plus grand nombre d'entreprises. Au total un montant de 35,55 milliards a été décaissé sur une dotation effective de 40 milliards, soit un taux d'utilisation des ressources de 88,87%.
- le Fonds d'Appui aux acteurs du secteur informel (FASI) a enregistré un décaissement de 19,6 milliards sur une dotation effective de 20 milliards soit un taux d'exécution de 98%. Ces fonds ont profité à 80 181 acteurs.

Concernant le secteur agricole durement éprouvé par la crise sanitaire, le Gouvernement à travers le Programme d'Urgence de soutien aux filières Agricoles impactées par la Covid-19 (PURGA) a mis en place un fonds approvisionné à hauteur de 53,94 milliards, en vue d'apporter un appui à l'agriculture d'exportation, aux filières fruitières et au secteur vivrier. Le taux de décaissement global s'est situé à 100%.

Au niveau de l'aspect social et humanitaire, le Gouvernement a mené des actions en faveur des populations fragilisées davantage par la crise sanitaire, à travers la mise en œuvre du Fonds de Solidarité et de Soutien d'urgence humanitaire (FSS). A fin décembre 2020, sur une dotation effective de 50 milliards, 38,536 milliards ont été octroyés sous forme de (i) transferts monétaires à 194 245 ménages, (ii) de soutiens financiers à 18 909 personnes licenciées ou mises en chômage, (iii) de soutien à quatre centres d'accueil des enfants en situation de la rue dans le Grand Abidjan, et (iv) de prise en charge des factures d'électricité de 1 052 749 ménages et des factures d'eau de 472 972 ménages abonnés au tarif social.

II.1. SECTEUR RÉEL

II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire a enregistré une évolution mitigée des principales productions agricoles en 2020. En outre, en lien avec la pandémie de la Covid-19, ce secteur a subi, entre autres, (i) la baisse des cours internationaux de certains produits du fait de la faiblesse de la demande mondiale, (ii) l'annulation de certains contrats d'exportations, (iii) les difficultés d'approvisionnement en intrants et (iv) la désorganisation du circuit de commercialisation. Il en a découlé la baisse de revenu des producteurs, des difficultés de préservation des outils de production ainsi que des tensions de trésorerie de certains acteurs des chaînes de valeurs et de commercialisation. Afin de soutenir le secteur, le Gouvernement a octroyé à travers la mise en œuvre du PURGA, un financement de 53,94 milliards aux filières agricoles pour la préservation de l'outil de production et le soutien des prix au producteur des produits enregistrant les plus fortes baisses des cours.

- ***Evolution mitigée de l'agriculture d'exportation***

L'agriculture industrielle et d'exportation a enregistré une hausse des productions de noix de cajou, de coton, de sucre et de banane dessert tandis que celles de cacao, de café et d'ananas ont reculé.

La production de **noix de cajou** a connu un accroissement de 33,7% pour se situer à 848 700 tonnes, en relation avec de meilleures conditions agronomiques (pluviométrie, nouvelles variétés, techniques nouvelles d'élagage et de greffage) et la réduction des sorties frauduleuses du fait de la fermeture des frontières terrestres et de la poursuite de la mise en œuvre des mesures de lutte contre la contrebande. Pour la campagne 2020, les sorties frauduleuses sont estimées à 50 000 tonnes contre 200 000 tonnes l'année précédente.

Malgré l'embellie de la production, la filière a été confrontée à des difficultés de commercialisation dues à la chute des cours et à l'arrêt des unités de transformation des principaux pays importateurs. En outre, les faibles capacités de stockage ont affecté la qualité des noix. Dans ce contexte, le Gouvernement ivoirien a décidé de l'octroi d'une subvention du prix au producteur fixée initialement à 100 FCFA/kg puis portée à 200 Fcfa/kg. Cette subvention a permis l'achat de la quasi-totalité des stocks détenus par les producteurs au prix plancher de 400 FCFA/kg fixé par l'organe de régulation. De même, les transformateurs ont continué de bénéficier du soutien financier de l'Etat.

Afin d'accroître la transformation de la noix de cajou brute et palier aux difficultés de commercialisation, le Conseil Coton-Anacarde (CCA) est engagé à promouvoir l'installation d'une véritable industrie locale de fabrication et de maintenance de matériels et équipements destinés à la transformation de l'anacarde. En outre, le Gouvernement a mis en place un mécanisme de dépôt de garantie permettant aux industriels de la filière de mobiliser des financements auprès des banques pour l'acquisition de la matière première.

La filière **coton** a tiré profit de l'accroissement de 4,2% des superficies cultivées et de l'amélioration du rendement moyen qui est passé à 1 201 kg/ha au cours

de la campagne 2019/2020[2] contre 1 196 kg/ha la campagne précédente. De même, les prix d'achat incitatifs ces dernières années (au-delà de 265 FCFA pour un prix d'intérêt de 220 FCFA) ont contribué à l'attractivité de la culture avec 14 430 nouveaux producteurs enregistrés. Par conséquent, la production de coton graine a augmenté de 4,9% pour se situer à 506 187,3 tonnes.

Cependant, la baisse de la demande mondiale du fait de la Covid-19 a occasionné une chute des prix internationaux et entraîné des annulations, des révisons à la baisse et des retards d'exécution de contrats à terme signés avec des acheteurs au Pakistan, en Inde et au Bangladesh. Il en a découlé un déficit de financement pour la collecte et l'acheminement du produit. Afin de lever ces contraintes, les autorités ivoiriennes ont décidé de soutenir financièrement les producteurs en subventionnant le prix au producteur à hauteur de 44 FCFA/kg. Ainsi, le prix au producteur s'est situé à 300 FCFA/kg pour le coton de 1er choix contre 265 FCFA/kg la campagne précédente. Ce relèvement du prix au producteur, combiné à la hausse de la production, a permis une hausse du revenu des producteurs qui a atteint 146 milliards de FCFA la campagne écoulée après s'être situé à 123 milliards la campagne précédente.

Dans le cadre de la lutte contre les effets de la Covid-19, le Gouvernement a décidé de prendre en charge une partie des crédits intrant au titre de la campagne 2020-2021 et d'accorder un appui financier aux sociétés cotonnières pour la prise en charge des pertes dues à la contraction des prix internationaux.

Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	12 mois 2019	12 mois 2020	Variation (%)	Prév 2020
Cacao	2 235 626,1	2 172 665,0	-2,8	-8,3
Café	94 171,4	83 421,2	-11,4	-10,1
Noix de cajou	634 631,0	848 700,0	33,7	42,1
Ananas	57 715,5	65 156,3	12,9	13,3
Banane dessert	499 575,5	508 198,4	1,7	22,0
Coton graine*	482 451,0	506 187,3	4,9	2,2
Sucre	190 576,1	208 514,9	9,4	1,5
Caoutchouc naturel	782 559,0	949 276,0	21,3	10%
Régime de palme	2 486 704,4	2 346 697,6	-5,6	0,8

Source : DGE, OPA, MINADER

La production de **banane dessert** a augmenté de 1,7% pour atteindre 508 198,4 tonnes. Cette amélioration est largement en deçà de l'objectif de croissance de 22% en 2020, en raison de la Covid-19 qui a affecté la demande mondiale et donc freiné la mise en œuvre de la stratégie de développement de la filière.

Cependant, contrairement aux autres fruits tropicaux, comme l'ananas, la chaîne de commercialisation de la banane a montré une certaine résilience face aux contraintes liées à la gestion de la Covid-19, grâce au professionnalisme des responsables de la filière. Ces derniers ont rapidement mis en œuvre des mesures de protection des travailleurs qui ont permis d'assurer la production et la commercialisation sans incident majeur.

[2] Une campagne couvre la période de décembre en année n à mai en année n+1

Outre ces dispositions prises, la filière banane a bénéficié d'un appui financier de 500 millions dans le cadre du PURGA visant à pérenniser l'outil de production, accordé sous forme de soutiens financiers directs aux producteurs individuels et de financement des activités liées à la production (entretien des exploitations, traitements phytosanitaires, etc.).

La production **d'ananas** est estimée à 65 156,3 tonnes, en progression de 12,9%. Malgré cette performance, la filière a été confrontée à des difficultés de commercialisation découlant des mesures de lutte contre la Covid-19 intervenues en mars 2020 qui ont entrainé des pertes post-récoltes. Dans ce contexte, le Gouvernement à travers le PURGA a octroyé un financement à la filière, visant à compenser les pertes, à préserver l'outil de production et à accroître la compétitivité. En outre, afin de limiter les pertes, les acteurs de la filière ont accru la transformation locale de l'ananas. Ainsi, en 2020, les exportations de conserves ont atteint 2 014,2 tonnes contre 617,1 tonnes un an plus tôt, soit une hausse de 226,4%.

En dépit des contraintes, la filière ananas regorge d'énormes potentialités qui devraient continuer de se développer si un accent particulier est mis sur (i) l'amélioration de la qualité du produit en raison de la concurrence des pays de l'Amérique du Sud, (ii) l'amélioration du système d'entreposage, de conservation frigorifique et de bio-conservation, (iii) la diversification des marchés, (iv) l'amélioration des transports spécialisés et (iv) la formation des acteurs à l'export.

La production de **sucre** a affiché un accroissement de 9,4% pour se situer à 208 514,9 tonnes. Toutefois, les capacités de production restent en deçà des besoins du marché national. Des investissements sont attendus dans la filière pour accroître la capacité de production des entreprises et améliorer leur productivité ainsi que leur compétitivité.

A l'inverse de ces cultures qui ont évolué favorablement, la production de **cacao** a affiché un retrait de 2,8% pour se situer à 2 172 665,0 tonnes. Cette baisse s'explique par un repos végétatif lié au cycle de production et à la règlementation forestière prise par le Gouvernement en vue de limiter l'expansion de la culture et d'assurer une production durable du cacao préservant le couvert végétal. Le prix moyen d'achat bord champ pour l'année 2020 a progressé de 16,5% pour atteindre 919 Francs CFA contre 788 Francs CFA en 2019. Ce relèvement des prix a permis aux producteurs d'obtenir un revenu brut cumulé de 1 995,602 milliards en 2020, en accroissement de 13,2% comparé à 2019. Par ailleurs, en vue de soutenir la transformation locale, une usine de broyages de fèves de cacao d'une capacité de transformation de 72 000 tonnes a été construite à Duékoué et un fonds de 10 milliards a été mis en place par le Gouvernement en vue de consolider les acquis des entreprises de transformation locales.

En ce qui concerne le **café**, la production a reculé de 11,4% pour s'établir à 83 421,2 tonnes, affectée par le vieillissement du verger. Le prix d'achat bord champ a été de 700 Franc CFA comme l'année précédente. Le fort repli de la production a entrainé une baisse du revenu cumulé brut des producteurs de 12,1% pour s'établir à 57,886 milliards contre 65,877 milliards un an plus tôt.

La filière **palmier à huile** a enregistré une baisse de production des ***régimes de palme*** de 5,6% pour se situer à 2 346 698,0 tonnes. Ce repli est attribuable notamment à la faiblesse du prix au producteur observée les années précédentes. Afin de soutenir les producteurs, le Gouvernement leur a apporté, dans le cadre de la mise en œuvre du PURGA, un appui financier.

Afin d'améliorer le prix au producteur, une révision du mécanisme de fixation des prix est nécessaire, avec un ratio de répartition des marges pour le producteur et pour l'usinier de la première transformation beaucoup plus équitable.

La production de **caoutchouc sec** a enregistré une hausse de 21,3% pour se situer à 949 276 tonnes en 2020. La filière a bénéficié de l'entrée en production de nouvelles plantations. Cependant, la forte progression de la production de caoutchouc sec qui a quasiment triplé sur la période 2014-2020, a induit une insuffisance des capacités de transformation installées. Le taux de la première transformation est passé de 100% en 2014 à 68% en 2020.

La filière hévéa est également confronté à la faiblesse du prix au producteur en relation d'une part avec celle des cours sur le marché international et d'autre part avec la spéculation des intermédiaires de plus en plus présents dans la chaîne de commercialisation.

Dans le souci d'augmenter la capacité de transformation du pays, un accord d'investissement a été signé entre le Gouvernement et les usiniers qui se traduit par des incitations fiscales spécifiques pour les investissements dans le secteur de la transformation du caoutchouc. En outre, dans le cadre de la mise en œuvre du PURGA, la filière bénéficie d'un appui financier aux producteurs.

La mévente de la production est à la base du découragement des planteurs qui pourrait freiner le développement de la filière. Par conséquent une meilleure organisation de la commercialisation est souhaitée afin de libérer les planteurs du dictat des acheteurs bord champs. En outre, à l'instar de la filière du palmier à huile, le ratio de répartition des marges pour le producteur et pour l'usinier de la première transformation devrait être révisé pour la rendre beaucoup plus équitable.

❑ *Maintien à la hausse de l'Agriculture vivrière*

Au terme de l'année 2020, la production de l'agriculture vivrière s'est accrue de 2,0% en volume, sous l'effet conjugué de la hausse des tubercules et des autres cultures vivrières de 5,1% et 4,1% respectivement ainsi que de la contraction des céréales de 10,5%. Cette réalisation est en deçà de la prévision de croissance de 2,6%, en raison principalement de la chute de 21,4% de la production de riz paddy.

Tableau 5 : Variation en volume des principales branches de l'agriculture vivrière

(En %)	Réal. 2019	Est.. 2020	Prév. 2020
Secteur vivrier	1,7	2,0	2,6
Tubercules et Banane plantain	2,7	5,1	3,3
Céréales	-2,2	-10,5	-0,2
Autres produits vivriers	3,4	4,1	3,2

Source : DGE

La filière riz a été affectée, entre autre, par une faible couverture en semences améliorées, une diminution des superficies mises en valeur de 15% et la faible utilisation des intrants liée aux difficultés de mobilisation de ressources pour le financement des appuis aux producteurs.

L'agriculture vivrière a bénéficié de bonnes conditions météorologiques durant toute l'année écoulée.

L'augmentation en volume des « tubercules et plantains » est en lien avec les progressions enregistrées au niveau de la banane plantain (+2,6%), de l'igname (+2,7%), du taro (+1,5%), du manioc (+9,6%) et de la patate douce (+1,3%).

Les céréales ont été affectées par le repli des productions de riz (-21,4%) et de fonio (-20,5%), malgré l'augmentation des productions de maïs (+6,6%), de mil (+4,9%), de sorghos (+6,0).

Tableau 6 : Principales productions de l'agriculture vivrière

(En tonnes)	Réal. 2019	Prév. 2020	Variation (%)	Prév. 2020
Tubercules et Banane plantain				
Bananes plantains	2 029 986	2 082 812	2,6%	3,7%
Manioc	5 877 230	6 443 565	9,6%	2,8%
Ignames	7 450 467	7 654 617	2,7%	3,6%
Taro	87 857	89 163	1,5%	2,9%
Patate douce	57 238	57 983	1,3%	2,8%
Céréales				
Maïs	1 102 433	1 175 715	6,6%	2,3%
Mil	66 248	69 465	4,9%	3,8%
Riz, Paddy	1 883 956	1 481 182	-21,4%	-2,0%
Fonio	23 431	18 634	-20,5%	3,0%
Sorgho	68 132	72 186	6,0%	3,8%
Autres				
Aubergine	106 085	109 052	2,8%	1,4%
Gombo	181 337	188 736	4,1%	2,9%
Tomate	45 400	47 283	4,1%	3,8%
Arachide	217 600	227 571	4,6%	3,8%

Source : DGE, prévision Mars 2021

Les autres cultures vivrières ont connu une hausse grâce à l'accroissement des productions de tomates (+4,1%), d'arachides (+4,6%), de gombos (+4,1%) et d'aubergines (+2,8%).

Les réalisations du manioc, du maïs, du mil, du sorgho, de la tomate, de l'arachide, du gombo, et de l'aubergine sont supérieures à la prévision annuelle.

Dans le cadre de l'exécution du PURGA, les filières vivrières ont bénéficié des moyens pour renforcer la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire. Il s'agit de tracteurs, de laboureurs, d'engrais, de bottes, de pulvériseurs, de camions bennes et de tricycles pour enlever la production sur les parcelles concernées par le projet. Ces outils réduiront la pénibilité du travail et permettront à ce projet d'urgence d'atteindre les objectifs visés.

En dépit des évolutions contrastées des différentes cultures, l'évolution globale du secteur primaire a été mieux que prévu, grâce notamment à un recul moins prononcé de la production de cacao fèves et à la forte hausse de la production de caoutchouc.

II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire est marqué par un repli à la fois de **l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) et de l'Indicateur avancé du BTP** à fin novembre 2020.

❑ *Activité industrielle en berne*

En 2020, l'IHPI a suivi une tendance baissière sur la période couvrant le mois de mars au mois d'août, en glissement annuel. Par la suite, il a amorcé une reprise au mois de septembre qui a été quelque peu contrariée par les perturbations liées à l'élection présidentielle.

Sur les onze premiers mois de l'année 2020, l'IHPI a reculé de 1,9%. Cette évolution est imputable au retrait des « industries extractives » (-5,0%) et des « industries

manufacturières » (-1,3%), atténué par la hausse enregistrée au niveau des « industries environnementales » (+2,4%) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+5,9%).

✓ ***Les activités des industries extractives plombées par la chute de la production de pétrole brut***

Les ***« industries extractives »*** sont ressorties en baisse à fin novembre 2020, sous l'effet conjugué de la contraction des divisions « extraction d'hydrocarbures » (-12,6%), « autres activités extractives » (-14,3%) et « activités de soutien aux industries extractives » (-30,3%) ainsi que de la hausse d'activités de la division « extraction de minerais métalliques » (+17,5%).

Ce repli des industries extractives devrait se maintenir en fin d'année 2020 principalement en raison d'une baisse attendue au niveau de la division « extraction d'hydrocarbures ». En effet, la production de pétrole brut s'est contractée de 19,3% après une baisse de 20,3% à fin novembre 2020. Quant à la production de gaz naturel, elle a augmenté de 3,5%, en légère décélération comparée à la hausse de 4,0% à fin novembre 2020. La production de pétrole brut a été affectée par (i) la déplétion naturelle des puits en raison de l'arrêt des investissements dans le contexte de la crise sanitaire, (ii) les perturbations intervenues au niveau des outils de production et (iii) les arrêts programmés pour maintenance.

Concernant, la division « **extraction de minerais métalliques** », elle devrait s'orienter favorablement en fin d'année 2020, après avoir crû de 17,5% à fin novembre 2020. Au terme de l'année 2020, la production **aurifère** a progressé de 18,3%, grâce à l'accroissement de la capacité de production du complexe minier d'Ity-Daapleu et au renforcement des mesures de contrôle des exploitations minières. L'extraction de **manganèse** a augmenté de 10,9% et celle de **nickel** (+104,2%) a doublé. Le manganèse a profité de l'amélioration des cours internationaux et de la bonne performance de la mine de Lagnonkaha tandis que la production de nickel a connu une embellie due à l'accroissement des capacités de production de la mine de Foungbesso-Moyango qui a permis de maintenir le rythme de production sur toute l'année, en dépit des intempéries. Au niveau de la **bauxite**, 272 294,5 tonnes ont été extraites en 2020.

Ce secteur aurait pu enregistrer un niveau plus important de production n'eut été l'arrêt subi au quatrième trimestre 2020, suite aux violences post-électorales qui se sont déroulées dans la région de production.

S'agissant de la division **« autres activités extractives »,** elle a reculé de 14,3% à fin novembre 2020. Cette baisse pourrait s'accentuer en fin d'année en raison de la décélération de la production de **diamant** qui est passée de +4,4% à fin octobre 2020 à +0,6% à fin décembre 2020. Le diamant a pâti de la déplétion des réserves exploitables et des moyens artisanaux d'extraction.

✓ ***Fléchissement de la production manufacturière***

Le fléchissement de 1,3% de la production des **« industries manufacturières »** sur les onze premiers mois de 2020 est lié à la régression des activités des « industries agro-alimentaires » (-6,0%), des « industries textiles et d'habillement »

(-5,8%) et des « industries de transformation de produits pétroliers » (-8,0%). L'impact de ces contractions est atténué par la progression des « industries métalliques » (+26,9%) et des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (+8,1%).

Graphique 5 : Production et vente de produits pétroliers

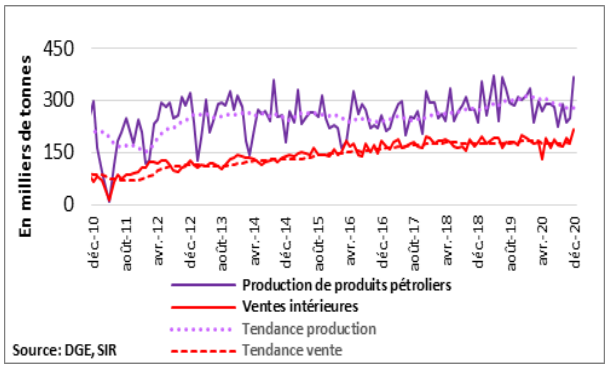

Au niveau des « industries de transformation de produits pétroliers », la production de produits pétroliers a accusé un reflux de 10,1%, moins prononcé que celui de -12,5% observé à fin novembre 2020. La production a subi la contraction de la demande avec une baisse de la consommation intérieure de 3,0% et des ventes à l'export de 19,1%. En outre, l'accélération des exportations des produits manufacturés dont la croissance est passée à 2,4% après 0,5% à fin octobre 2020 augure de la poursuite du redressement des activités manufacturières entamé au mois d'août 2020.

✓ *Production d'électricité en hausse*

Les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » ont progressé de 5,9% à fin novembre 2020, sous l'effet de l'augmentation conjointe du « captage, traitement et distribution d'eau » (+6,1%) et de la « production et distribution d'électricité et de gaz » (+5,9%).

Au total sur l'année 2020, la production nette d'électricité a augmenté de 5,6%, stimulée par la production thermique (+9,9%) en dépit de la chute de la production de source hydraulique (-2,9%). Cette embellie est portée par la hausse de la consommation interne (+7,4%) et des exportations (+8,2%).

❑ *Repli de l'indicateur avancé du BTP*

Au niveau du BTP, l'indicateur avancé a enregistré une baisse de 8,6% à fin novembre 2020, sous l'effet conjugué du fléchissement de la consommation de « tôles et bacs » (-26,7%), de « sable » (-21,8%), de gravier (-34,5%), et de « ciment » (-2,2%), ainsi que de l'accroissement de l'utilisation de « bitume » (+10,7%), de « câbles et fils électriques » (+48,1%) et de « béton » (+8,8%). Au cours de l'année 2020, le BTP a été confronté d'une part, à des ralentissements d'exécution et des retards de démarrage des activités causés par la mise en œuvre des mesures de lutte contre la Covid-19 et d'autre part, au non-respect des délais enregistré dans l'exécution du programme de logements sociaux, économiques et de standing. Toutefois, ce niveau de repli de l'indicateur avancé du BTP qui n'intègre pas la production des nouvelles cimenteries pourrait masquer une situation moins morose de la branche d'activité. En effet, il ressort de l'indicateur avancé du BTP, une contraction de la consommation de ciment alors qu'il est observé un accroissement des importations de ciment prêt à l'usage (+32,2%), de clinker (+19,5%) et des autres matériaux de constructions (+20,4%) qui laisse supposer une évolution contraire. Tout comme la hausse des importations de matériaux de construction, l'exécution des principaux

projets d'infrastructures publiques augure une hausse de l'activité au niveau du BTP. Ces projets portent sur (i) l'aménagement du boulevard de Marseille, (ii) la réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (iii) la réalisation des tronçons « Yamoussoukro-Tiébissou » et « Tiébissou-Bouaké » de l'autoroute du nord, (iv) la sauvegarde et le développement de la baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (v) l'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët, (vi) la construction des quatre stades en vue de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 et (vii) la construction de la tour F de la cité administrative du plateau et (vii) la poursuite des travaux d'installation des unités industrielles et d'aménagement de la zone industrielle du PK24 ainsi que de la construction de 150 000 logements sociaux.

En termes de perspectives, le Ministère de la Construction, du logement et de l'urbanisme a annoncé le démarrage de plusieurs grands chantiers. Il s'agit de (i) la réhabilitation des Tours C, D, E de la cité administrative, (ii) la construction de la bibliothèque de la renaissance africaine de 14 étages, (iv), (iii) le projet "place de la Nation" qui consiste en la construction deux tours de bureaux sur 3 ha comportant un centre commercial de 26 000 m^2 et un hôtel 5 étoiles de 15 étages.

II.1.c. Secteur tertiaire

A l'instar des autres secteurs d'activités, le secteur tertiaire a subi en 2020 l'impact des mesures d'endiguement de la Covid-19 mis en œuvre au cours de l'année 2020. Il s'est agi, notamment de la distanciation sociale, la fermeture des frontières, la restriction des déplacements, l'isolement du « Grand Abidjan », la fermeture des bars, restaurants et autres activités de plaisance ainsi que la suspension des activités touristiques. Ainsi, excepté les télécommunications, les autres activités se sont dégradées.

❑ *Chiffre d'affaires du commerce de détail en repli.*

Le commerce de détail a été négativement impacté par les pertes de revenus des populations, par l'isolement du « Grand Abidjan ». Ainsi, l'Indice du Chiffre d'Affaire (ICA) a suivi une tendance baissière du mois d'avril 2020 au mois d'août 2020. La reprise enregistrée au mois de septembre a été contrariée aux mois d'octobre et de novembre 2020 par les perturbations liées à l'élection présidentielle.

Sur l'année 2020, l'ICA du commerce de détail a enregistré une baisse de 3,5%, en relation avec le repli des ventes des « produits de l'alimentation » (-11,9%), des « produits pétroliers » (-2,1%), des «produits pharmaceutiques et cosmétiques » (-1,6%) et des « articles d'équipement de la personne » (-11,5%).

Toutefois, l'impact de ces replis a été atténué par la progression des ventes des « produits d'équipement du logement » (+7,8%), des « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (+5,4%) et des « produits divers » (+6,3%).

Graphique 6 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail

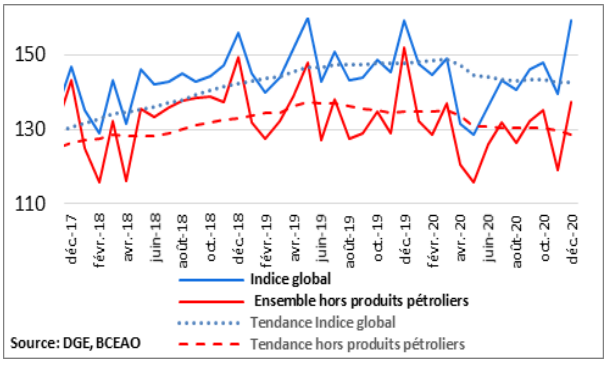

Le chiffre d'affaires des « produits d'équipement du logement » a tiré profit de l'accroissement des ventes de la sous branche « ameublement, équipement et produits ménagers » (+24,5%) et des « matériaux de construction, quincaillerie, peinture, verres et articles de verre » (+4,5%).

Les « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » ont bénéficié quant à eux d'une augmentation du chiffre d'affaires de sous branches « véhicules automobiles neufs » (+3,8%) et de « motocycles neufs » (+18,2%).

La hausse du chiffre d'affaires des produits divers est imputable à l'accroissement des ventes des « machines de bureau et matériels informatiques » (+27,1%) dans le contexte de promotion du télétravail.

Hors produits pétroliers, le chiffre d'affaires du commerce de détail a régressé de 4,5%.

❑ *Contraction des activités de transport*

Le secteur du transport a enregistré une contreperformance de l'ensemble de ses composantes.

✓ *Morosité du transport aérien*

Dès la fermeture des frontières aériennes le 23 mars 2020, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, le transport aérien s'est effondré, après les bonnes performances enregistrées de 2012 à 2019.

Cependant, avec la réouverture des frontières aériennes intervenue au mois de juin 2020, une lente reprise du trafic a été observée. Au terme de l'année 2020, le nombre total de voyageurs s'est affiché en repli de 58,8% comparativement à 2019.

De même, le nombre de passagers commerciaux s'est contracté de 59,4% pour ressortir à 838 992. Cette baisse est perceptible sur l'ensemble des destinations. Ainsi, les trafics avec l'Amérique du Nord (-74,5%), la CEDEAO (-60,0%), le reste de l'Afrique (-64,5%), et l'Europe (-55,2%) ont reculé.

Graphique 7 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination

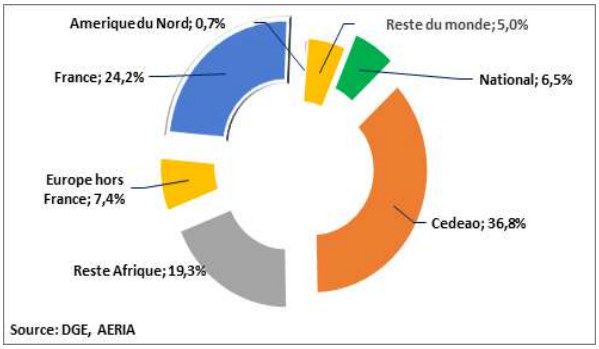

Au niveau du trafic intérieur, le nombre de passagers commerciaux a fléchi de 41,7%, en lien avec l'isolement du Grand Abidjan du 26 mars au 15 juillet 2020.

Face aux difficultés du secteur, le Gouvernement a pris une série de mesures de soutien notamment la suspension de la taxe de tourisme pour les passagers en transit ainsi que l'appui financier à la compagnie aérienne nationale « Air Côte d'Ivoire ».

✓ *Repli du transport ferroviaire*

Le transport ferroviaire à l'instar de l'ensemble du secteur du transport n'a pas été épargné par les effets négatifs de la crise sanitaire due au Covid-19. Ainsi, depuis le mois de février 2020, le trafic de marchandises s'est inscrit en baisse avant d'amorcer une reprise à partir du mois de septembre 2020.

Sur l'ensemble de l'année 2020, le trafic de marchandises dans le transport ferroviaire s'est contracté de 3,4% pour s'établir à 981 300,8 tonnes.

Cette contreperformance provient de la baisse des échanges avec le Burkina Faso de 1,9% et du trafic intérieur de 26,1%.

Les perspectives sont prometteuses dans la mesure où le redressement progressif du trafic de marchandises dans le secteur ferroviaire observé au cours du dernier trimestre 2020 devrait se renforcer avec la maitrise de la pandémie.

✓ ***Contraction du transport maritime***

Le transport maritime, avec l'assouplissement des mesures restrictives mises en œuvre au niveau mondial dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, s'est progressivement redressé au second semestre après la perturbation des échanges commerciaux intervenue au premier semestre 2020. Ainsi, la contraction du trafic global de marchandises s'est atténuée, passant de 6,2% à fin juin 2020 à 2,3% en fin d'année pour s'établir à 30 106 756 tonnes.

Ce recul est observé dans les deux ports que compte le pays.

Au Port d'Abidjan, le trafic global de marchandises a enregistré un reflux de 1,5% en lien avec la baisse du trafic national (-2,7%) et du transbordement (-16,1%), en dépit de l'accroissement du transit de 16,4%.

Quant au Port de San Pedro, il a connu une régression plus prononcée du trafic de marchandises de 6,1%, sous l'effet de la chute des activités de transbordement de 24,9% et du repli des activités hors transbordement de 1,2%.

Les investissements dans le secteur maritime se poursuivent afin d'accroître les capacités des ports et d'améliorer la fluidité. Il s'agit, entre autres, de la création d'un terminal minéralier et de l'achèvement du second terminal à conteneurs modernes et d'un terminal roulier au Port Autonome d'Abidjan.

✓ ***Transport routier en hausse***

Le transport routier a été confronté aux mesures de restrictions des déplacements prises dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, notamment, la réduction du nombre de passagers dans les transports en commun, l'institution des couvre-feux et l'isolement du « Grand Abidjan ». Ces dispositions ont entrainé une baisse des revenus des acteurs du secteur.

Toutefois, à fin décembre 2020, au regard de la consommation de carburants gasoil et super qui a crû de 1,0%, le transport terrestre s'afficherait en augmentation.

Par ailleurs, afin de permettre aux transporteurs d'amortir les pertes de revenus subies, le Gouvernement a procédé à la réduction de 25% du montant de la patente du transport au titre de l'année 2020.

❑ *Dynamisme des TIC*

En 2020, le secteur des télécommunications a enregistré une belle performance marquée par le dynamisme du chiffre d'affaires global et du volume de communication en relation avec la poursuite des investissements engagés et une plus forte utilisation des services.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires a progressé de 8,9% tandis que le volume de communication est porté par l'accroissement du trafic voix (+24,1%), du trafic SMS (+29,9%) et du nombre d'abonnement qui devrait enregistrer une hausse de 5,4%.

La téléphonie mobile a profité de la vulgarisation du télétravail qui a induit un

fort recours au service de l'internet et au trafic voix, dans le cadre de l'application mesures de distanciation sociales imposées par le Gouvernement. Ainsi, le chiffre d'affaires et le volume d'appel ont respectivement connu des hausses de 9,9% et 24,3%.

Le mobile money ainsi que l'internet mobile ont affiché des chiffres d'affaires en augmentation respectives de +25,0% et 48,2%.

Au niveau de la téléphonie fixe, le nombre d'abonnement (-1,4%) et le chiffre d'affaires (-6,6%) ont tous deux reculé.

II.1.d. Prix à la consommation

En 2020, l'inflation s'est affichée à 2,4% après être restée en dessous de 1,0% sur la période 2016-2019. Cet accroissement des prix a résulté essentiellement du renchérissement des produits comestibles suite à la mesure gouvernementale d'isolement du grand Abidjan pour freiner la propagation de la Covid-19. Cette mesure sanitaire a occasionné la perturbation des canaux de distribution et favorisé des poussées inflationnistes qui ont été néanmoins rapidement contenues grâce aux mesures additionnelles prises par le Gouvernement pour fluidifier le transport des produits alimentaires et faciliter les importations de produits alimentaires. Par ailleurs, la mesure de plafonnement des prix des produits de grande consommation prise le 29 avril 2020, par le Gouvernement, pour une période de trois mois, a été prorogée de trois mois supplémentaires le 9 septembre 2020.

En termes d'origine, ce niveau d'inflation est induit par les prix des produits locaux qui ont progressé de 3,4%, tandis que ceux des produits importés ont reculé de 1,1%.

- ***Hausse des prix des produits comestibles***

L'accroissement des prix des produits comestibles de 4,0% est attribuable à la flambée de prix observée sur les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,2%) et à une hausse modérée des prix des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+0,7%).

- ✓ ***Augmentation contrôlée des prix de certains produits alimentaires***

La hausse des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » s'est accélérée en lien avec les augmentations des prix des « tubercules et plantains » (+16,9% contre +3,8% en 2019), des fruits (+11,3% contre +7,4% en 2019), des légumes frais (+5,2% contre +0,9% en 2019), des poissons (+4,3% contre +1,1% en 2019) ainsi que des « huiles et graisses » (+3,5% contre +1,7% en 2019).

Toutefois, les prix des « céréales non transformées » (+0,8%), des viandes (+0,6%) et des « lait-fromages-œufs » (+0,5%) ont cru modérément.

Les produits alimentaires de grande consommation à savoir le riz, le sucre, la tomate concentrée, l'huile raffinée et la viande ont bénéficié des mesures de plafonnement de prix prises dans le cadre de la lutte contre les pratiques spéculatives sur les produits de première nécessité.

- ✓ ***Augmentation du prix des tabacs et stupéfiants***

Les prix des boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants ont augmenté, tirés à la fois par les prix des tabacs et stupéfiants (+1,9%) et des boissons alcoolisées (+0,4%).

❑ ***Progression des prix des produits non comestibles***

Les prix des produits non comestibles ont progressé de 1,7%, sous l'effet de l'accroissement des prix des « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+3,0%), des « articles d'habillement et chaussures » (+1,8%), des « transports » (+2,1%), de « l'enseignement » (+1,8%), des « restaurants et hôtels » (+1,7%) ainsi que des biens et services (+1,0%).

Le relèvement des prix de la fonction « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » provient de l'augmentation des prix des « loyers effectifs » (+5,2%), de l'« alimentation en eau et services divers liés au logement » (+2,9%), ainsi que de l'« électricité, gaz et autres combustibles » (+1,1%).

La fonction « articles d'habillement et chaussures » a enregistré une hausse des prix des « articles d'habillement » (+1,5%) et des « chaussures » (+2,9%).

La fonction « transport » a connu une progression des prix due à celle des groupes « achat de véhicules » (+3,2%) et « services de transport » (+4,1%), en dépit de la baisse des prix des « dépenses d'utilisation des véhicules » (-1,4%).

Les prix de la fonction « enseignement » ont crû en lien essentiellement avec les hausses des prix des groupes « enseignement pré-élémentaire et primaire » (+6,0%) et « enseignement supérieur » (+1,0%).

Les prix de la fonction « restaurants et hôtels » ont renchéri soutenus essentiellement par les « services de restauration » (+1,8%), en lien notamment avec le renchérissement des denrées alimentaires.

Les prix de la fonction « biens et services divers » ont progressé, portés par les prix des « soins corporels » (+1,1%), de la « protection sociale et assurance » (+1,0%) et des « services financiers » (+0,4%).

II.1.e. Emplois

Les mesures d'endiguement de la pandémie à coronavirus ont fait peser des menaces sur le marché de l'emploi en raison des risques de mise au chômage technique et de perte d'activités due à l'arrêt ou au ralentissement des activités de certaines branches. Il s'agit principalement de l'hôtellerie, de la restauration, du transport, et des activités de plaisance (bars, spectacles, etc…). En effet, dans le secteur formel, alors que certaines structures ont opté pour le télétravail, d'autres entreprises beaucoup plus exposées aux conséquences négatives de la Covid-19 ont dû mettre au chômage technique une partie de leurs personnels. En ce qui concerne les personnes exerçant dans le secteur informel, elles se sont retrouvées encore plus fragilisées. Dans le milieu de l'agriculture d'exportation, les paysans ont été confrontés à des pertes de revenus liées à la mévente des produits.

Aussi, pour atténuer l'impact de la crise sanitaire sur les conditions de vie des ménages, le Gouvernement dans le cadre du PSESH a pris des dispositions visant à préserver l'emploi aussi bien dans le formel que dans l'informel et à soutenir les populations les plus fragilisées.

Ainsi, outre les fonds de soutien pour maintenir l'activité économique et réduire les mises au chômage, le fonds de solidarité et de soutien d'urgence humanitaire mis en place a permis d'apporter des soutiens financiers sous forme de transferts monétaires à 18 909 personnes licenciées

ou en situation de chômage technique sur une cible de 20 706.

Sur l'année 2020, l'emploi formel a connu une progression de 6,1% du nombre de salariés pour se situer à 1 107 363 à fin décembre 2020. Cette bonne tenue est attribuable à la fois au secteur privé et au secteur public qui affichent des hausses respectives de 5,5% et 8,2% du nombre de salariés.

Les nouveaux salariés enregistrés ont atteint 118 144 contre 94 750 en 2019, en accroissement de 24,7%.

L'augmentation du nombre de salariés du secteur privé immatriculés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) est imputable principalement à la régularisation de la situation de certains salariés qui n'étaient pas encore déclarés. Ces régularisations se justifiaient par la nécessité pour ces personnes de bénéficier du soutien financier de la CNPS et de l'Etat en cas de mise en chômage technique, dans le contexte de crise économique mondiale.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

La pandémie à coronavirus et la crise économique mondiale qu'elle a entrainée n'ont pas épargné l'exécution budgétaire. Ainsi, au cours du premier semestre 2020, les prévisions de recettes et de dépenses annuelles ont été révisées pour tenir compte du ralentissement de l'activité et des dépenses nouvelles liées au financement du plan de riposte sanitaire et du PSESH. L'objectif de recettes et dons a été ramené à 5 089,6 milliards contre 5 711,4 milliards antérieurement, soit une baisse de 10,9%. Quant à l'objectif de dépenses totales et prêts nets, il a été porté à 7 174,1 milliards, en augmentation de 9,1%.

Les réalisations par rapport à ses objectifs révisés sont caractérisées par une plus-value des recettes et dons et un dépassement des dépenses totales et prêts nets.

❑ *Recettes totales et dons*

Le niveau de recouvrement des recettes et dons est ressorti à 5 289,2 milliards contre un objectif de 5 089,6 milliards, soit une plus-value de 199,6 milliards, en lien avec les efforts de mobilisations des recettes fiscales et des recettes non fiscales. En outre, les recettes et dons ont enregistré une hausse de 130,8 milliards par rapport à leur niveau de l'année 2019.

➢ *Bon niveau de recouvrement des recettes fiscales*

Les recettes fiscales ont été mobilisées à hauteur de 4 356,1 milliards, en dépassement de 164,5 milliards de l'objectif. Cette embellie est attribuable aux performances aussi bien de la fiscalité intérieure (+68,2 milliards) que de la fiscalité de porte (+96,4 milliards).

Comparées à l'année 2019, les recettes fiscales sont ressorties en hausse de 150,6 milliards, en dépit des effets néfastes de la crise sanitaire à Coronavirus sur l'économie.

Les éléments explicatifs des réalisations par rapport à l'objectif à fin décembre 2020 se déclinent comme suit :

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures ressortent à 2 193,4 milliards, soit un surplus de 68,2 milliards par rapport à l'objectif de 2 125,2 milliards provenant principalement de la bonne tenue de l'impôt BIC hors pétrole et gaz. En comparaison avec les réalisations à

fin décembre 2019, les recettes intérieures sont en hausse de 71 milliards (+3,3 %).

Par nature d'impôts, le détail se présente comme suit :

- **l'impôt BIC hors pétrole et gaz** a affiché un gain de 66,6 milliards par rapport à l'objectif. Ce résultat est lié aux bonnes orientations des retenues à la source acquittées par les contribuables relevant du régime réel, notamment ceux du secteur des mines et des établissements financiers ;

- **la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)** a accusé un retrait de 37,7 milliards par rapport à l'objectif. Cette contre-performance s'explique principalement par trois facteurs à savoir (i) le niveau plus faible que prévu des compensations avec les structures d'Etat, (ii) le retard dans la mise en œuvre du dispositif de contrôle des flux de télécommunication, (iii) les effets de la crise sanitaire à COVID-19 sur le secteur de l'énergie dans la mesure où le moratoire accordé aux ménages pour le paiement de leurs factures d'électricité a entrainé des retards de paiement et un manque à gagner de 9 milliards de TVA ;

- **les revenus du pétrole** ont enregistré une moins-value de 3,5 milliards, en liaison avec des niveaux moins que prévus des cours du pétrole et du dollar US. En effet, le cours moyen du baril de pétrole s'est établi à 43,4 $ en 2020 contre une hypothèse de 57,9 $. De même, le dollar s'est échangé en moyenne à 549 FCFA pour une prévision de 578,6 FCFA ;

- **les droits d'enregistrements** ont affiché un gap de 5,1 milliards par rapport à l'objectif, en raison notamment du prix de référence plus bas que prévu (1 280,9 FCFA/kg contre une hypothèse de projection de 1 393,1 FCFA/kg) ;

- les recettes des **Impôts sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) o**nt atteint 118,3 milliards contre un objectif de 108,2 milliards. Par rapport aux réalisations de 2019, ces recettes sont en progression de 37,3%.

Au niveau de la fiscalité de porte

Les recettes douanières ont atteint 1 955,8 milliards contre un objectif de 1 859,4 milliards, soit une plus-value de 96,4 milliards. Cette évolution favorable est attribuable aux **droits et taxes à l'importation,** qui connaissent une plus-value de 113,1 milliards sur l'ensemble de ses composantes dont :

- une plus-value de 47,2 milliards sur les marchandises générales hors produits pétroliers, grâce à un volume de mise à la consommation supérieur à l'objectif (10 525,88 milliers de tonnes attendus pour une réalisation de 11 484,26 milliers de tonnes) ;

- une plus-value de 65,9 milliards sur les produits pétroliers du fait de l'évolution favorable de la taxation sur le gasoil (une réalisation de 243,83 FCFA/litre pour un objectif de 214,51 FCFA/litre), et le super carburant (une réalisation 240,06

FCFA/litre pour un objectif de 220,68 FCFA/litre). En outre, les volumes mis à la consommation ont été plus élevés que l'objectif tant sur le gasoil (1079,7 millions de litres pour une prévision de 1051,9 millions de litres) que sur le super carburant (1079,2 millions de litres pour un objectif de 1037,1 millions de litres).

A l'inverse, **les taxes à l'exportation** ont enregistré une moins-value de 18,9 milliards qui résulte principalement des émissions de titres de recettes non encaissés qui ont fait l'objet de report en 2021 et des contreperformances sur le Droit Unique de Sortie (DUS) du cacao, imputables aux quantités exportées qui ont été moins que prévues.

➢ *Bon niveau des recettes non fiscales*

Les recettes non fiscales se sont situées à 739,9 milliards, excédent de 123,1 milliards par rapport à l'objectif, en raison du bon niveau de recouvrement des cotisations sociales, d'une perception de 24 milliards de commissions sur transferts hors UEMOA non initialement prévue et d'un niveau plus élevé qu'attendu des paiements au titre des dividendes.

➢ *Faible mobilisation des dons*

Le niveau de mobilisation des dons a été faible comparé à l'objectif. Pour 281,3 milliards de dons attendus, 193,3 milliards ont été octroyés, soit un gap de 88,0 milliards dû essentiellement à un faible niveau de décaissement des dons projets.

Graphique 8 : Evolution des recettes et dons par rapport aux objectifs à fin décembre 2020

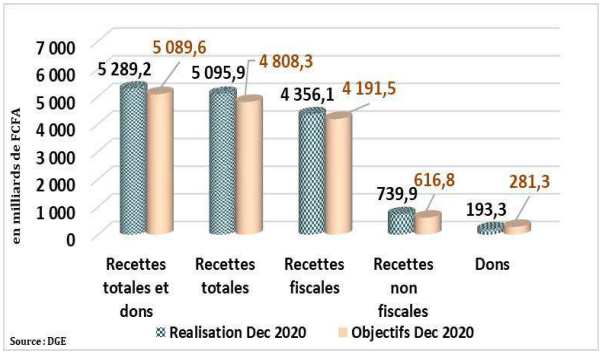

❑ *Dépenses totales et prêts nets*

A fin décembre 2020, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 7 255,1 milliards contre un objectif de 7 174,1 milliards, soit une surconsommation de 81,0 milliards. Aussi, par rapport à l'année 2019, les dépenses se sont accrues de 1 311,2 milliards.

Les évolutions par rapport aux objectifs révisés pour tenir compte des réallocations et dépenses nouvelles liées à la gestion de la Covid-19 se présentent comme suit :

- **les dépenses de personnels** ont été exécutées à hauteur de 1 828,1 milliards pour une prévision de 1 770,1 milliards, soit une surconsommation de 57,9 milliards liée notamment à la mise en place au sein du Ministère de la Fonction Publique, d'un nouveau dispositif du traitement des actes administratifs qui a accéléré la prise en compte des nouveaux fonctionnaires.
- **les subventions et transferts** sont ressortis à 666,4 milliards, en dépassement de 277,2 milliards du fait principalement des dépenses relatives au plan de soutien à l'économie et au plan de riposte sanitaire.

- **les dépenses de fonctionnement** ont atteint 1 394,4 milliards contre un objectif de 1251,2 milliards.
- **Les dépenses d'investissements** ont été effectuées à hauteur de 1 914,4 milliards, pour un objectif de 1 951,4 milliards, soit un taux de réalisation de 98,1%. Ces dépenses ont été financées à hauteur de 1 214,3 milliards sur les ressources intérieures et 675,3 milliards sur ressources extérieures. Les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures comprennent 573,9 milliards de prêts projets et 101,4 milliards de dons projets.
- **Les dépenses en capital** ont été exécutées à hauteur de 35,6 milliards contre une prévision de 33,2 milliards, soit une surconsommation de 2,4 milliards.
- **Les dépenses de sécurité** se sont élevées à 181,7 milliards, en excédent de 55,7 milliards du fait d'une exécution plus tôt que prévue des transferts liés à l'organisation de l'ensemble des élections et d'un besoin de renforcement supplémentaire du dispositif sécuritaire.
- **Les intérêts sur la dette** se sont affichés à 663,8 milliards pour un objectif de 690,6 milliards, soit une économie de 26,8 milliards due essentiellement au taux de change. Les intérêts sur la dette intérieure se sont situés à 273,6 milliards et ceux sur la dette extérieure à 390,3 milliards.

Graphique 9 : Evolution des dépenses par rapport aux objectifs à fin décembre 2020

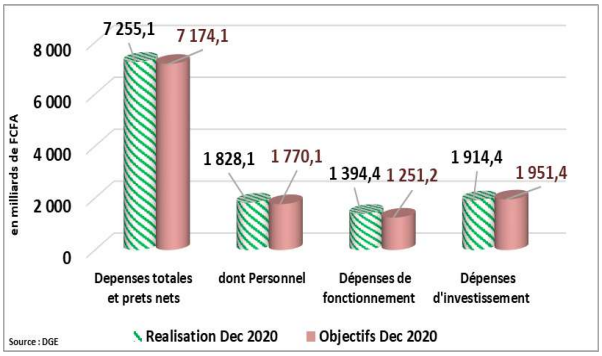

Il a résulté de ces évolutions un solde budgétaire déficitaire de 1 965,9 milliards soit 5,6% du PIB.

❑ *Financement*

Pour financer son déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette publique, la Côte d'Ivoire a eu recours aussi bien au marché sous régional qu'au marché international pour un montant total de 1 716,4 milliards.

Sur le marché sous régional, l'Etat ivoirien a mobilisé 1 557,3 milliards repartis entre 405,1 milliards de bons de trésor, 545,1 milliards d'emprunts obligataires et 607,2 milliards d'obligations de trésor. Outre ces émissions, l'Etat a eu recours sur toute l'année 2020 à des émissions de bons de trésorerie.

Sur le marché international, la Côte d'Ivoire a levé globalement 656,0 milliards dont 346,8 milliards ayant servi à des rachats sur des émissions antérieures d'eurobonds, 159,1 milliards pour la couverture du déficit de 2020 et 150 milliards reportés pour la gestion 2021.

La Côte d'Ivoire a par ailleurs bénéficié de prêts projets chiffrés à 573,9 milliards et d'appuis budgétaires d'un montant de 906,8 milliards qui comprend notamment 686,2 milliards d'appui du FMI, 118,7 milliards

d'appui de la Banque Mondiale et 49,2 milliards d'appui de la BAD.

II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

La crise sanitaire a impacté les échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels, en raison de la perturbation des circuits de commercialisation et du repli de la demande de certains produits qu'elle a occasionné. Les exportations et les importations en valeur ont donc baissé respectivement de 2,5% et 0,5% en 2020.

Graphique 10 : Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)

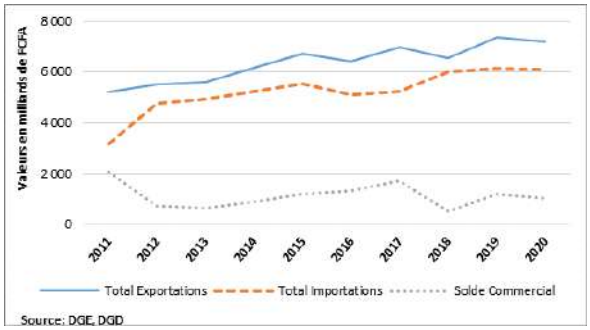

Il est ressorti de ces évolutions un solde commercial excédentaire de 1 054,5 milliards, en régression de 12,5%, comparé à l'excédent de 1 204,8 milliards enregistré en 2019. Par ailleurs, le taux de couverture des importations par les exportations s'est affiché à 117,2%, en recul de 2,4 points de pourcentage comparativement à 2019.

Quant aux termes de l'échange, ils se sont accrus de 7,6%, sous l'effet d'une baisse des prix à l'exportation (-2,3%) moins prononcée que celle des prix à l'importation (-9,3%).

II.3.a. Exportations

❑ ***Régression des exportations en valeur sous l'effet d'une baisse des prix et du volume***

Les ventes extérieures ont pâti d'un repli aussi bien des prix (-2,3%) que du volume (-0,1%). La baisse en valeur des exportations provient de la mévente des produits transformés (-5,2%) et des produits miniers (-5,4%). Par contre les exportations de produits primaires ont progressé de 0,5% du fait d'une hausse des prix de 2,0% qui a contrebalancé la baisse des volumes de 1,4%.

Le repli des produits transformés en valeur s'explique par un fléchissement des prix de 7,4%, en dépit de l'augmentation du volume de 2,4%. Concernant les produits miniers en valeur, ils ont pâti d'une baisse des prix de 3,9% et des volumes de 1,5%.

La progression des ventes des produits primaires en valeur est attribuable principalement à l'accroissement des exportations en valeur de caoutchouc naturel (12,5%), et de noix de cajou (13,9%), grâce notamment à l'augmentation de la production. A l'inverse, les exportations de cacao fèves en valeur ont reculé de 0,4% du fait de la contraction du volume exporté de 8,4%. De même, les ventes en valeur de café vert et de coton en masse ont chuté respectivement de 45,6% et 22,2%, impactées par le repli aussi bien des volumes que des prix.

La baisse des exportations de produits transformés en valeur est imputable à celle des produits manufacturés (-21,9%), notamment les « produits pétroliers autre que le pétrole brut » (-33,7%). Quant aux exportations des produits de la première transformation, elles ont cru de 10,0% en

valeur grâce à la bonne tenue des ventes de cacao transformé (+10,1%).

S'agissant des exportations de produits miniers, leur baisse en valeur a résulté de la mévente du pétrole brut (-51,5%) qui n'a pas été comblée par la bonne tenue des ventes de l'or brut (+33,4%). Le pétrole brut a subi un recul à la fois du prix (-31,5%) et de la quantité (-29,1%). A l'inverse, l'or brut a profité d'une hausse des prix (+11,2%) et du volume (+20,0%).

II.3.b. Importations

❑ ***Chute des importations en valeur du fait d'une baisse des prix***

La contraction de 0,5% des importations en valeur est imputable au reflux des prix de 9,3%. Par contre le volume importé s'est accru de 9,7% en relation avec la progression des volumes achetés de biens intermédiaires (+15,2%), de biens d'équipement (+13,9%) et de biens de consommation autres que les produits alimentaires (+10,4%). Toutefois, le volume importé de produits alimentaires s'est réduit de 3,4% à cause notamment de la contraction des quantités importées de riz (-17,1%), de « graisse et huiles végétales ou animales » (-35,9%).

Dans l'ensemble, la réduction de la facture des importations provient des achats de biens intermédiaires (-4,7%), précisément de l'engrais (-17,7%) ainsi que du pétrole brut (-5,1%), des produits chimiques (-7,6%), et des « fer, fonte, acier et ouvrage en ces métaux » (-5,3%) qui ont bénéficié de la baisse des cours mondiaux.

A l'inverse, les factures des achats de biens de consommation (+1,2%) et de biens d'équipement (+2,7%) ont augmenté sous l'effet conjugué de la hausse des volumes et du recul des prix.

La hausse en valeur des achats de **biens de consommation** provient des poissons frais (+7,8%), du blé tendre (+7,5%), de la « viande et des abats comestibles » (+22,4%), des « fruits et légumes frais et secs » (+16,1%), des « lait et produits laitiers » (+15,1%), des « produits pharmaceutiques » (+27,5%) et des « matières plastiques et ouvrages en ces matières » (+7,5%).

L'accroissement des importations en valeur de **biens d'équipement** est porté notamment par les achats de « machines électriques » (+9,9%) et de « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+11,4%).

II.3.c. Structure des échanges commerciaux de biens

Prépondérance des produits primaires dans les exportations

La structure des exportations en 2020 est restée quasiment identique à celle de 2019, avec une prédominance des produits primaires (49,5%) qui ont gagné 1,5 point de pourcentage au détriment des produits transformés (33,8%) et des produits miniers (16,6%).

Les produits primaires sont composés majoritairement de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc et la noix de cajou qui représentent respectivement de 29,1%, 8,3% et 6,8% de la valeur des ventes extérieures.

En ce qui concerne les produits transformés, ceux de la première transformation (19,1%) viennent en première position et sont dominés par le cacao transformé (12,4%). Ils sont suivis des produits manufacturés (13,3%).

Tableau 7 : Structure des exportations en valeur 12 mois 2019-2020

	2019	2020
Exportations hors biens exceptionnels	**100%**	**100%**
Produits primaires	**48,1%**	**49,5%**
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,4%	0,4%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	47,7%	49,1%
dont Cacao fèves	28,5%	29,1%
Noix de cajou	5,8%	6,8%
Caoutchouc naturel	7,2%	8,3%
Coton masse	2,9%	2,3%
Produits transformés	**34,8%**	**33,8%**
1ère Transformation	16,9%	19,1%
dont Cacao transformé	10,9%	12,4%
Huile de palme	1,6%	1,7%
Café transformé	0,5%	0,5%
Amande de Cajou	0,5%	0,5%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,3%	1,4%
Manufacturiers	16,6%	13,3%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	9,8%	6,7%
Produits miniers	**17,2%**	**16,6%**
Pétrole brut	7,2%	3,6%
Or brut	8,6%	11,7%

Source : DGE, DGD

Les importations toujours dominées par les biens de consommation.

La structure des importations en valeur est également restée stable par rapport à 2019. Les biens de consommation ont représenté 49,0% du total des achats à l'extérieur, avec un gain de 0,8 point de pourcentage par rapport à 2019.

A l'inverse, la part des biens intermédiaires s'est effritée de 1,4 point de pourcentage et s'est affichée à 31,5%. Quant aux biens d'équipement, leur part est passée de 19,0% en 2019 à 19,6% en 2020.

Tableau 8 : Structure des importations en valeur 12 mois 2019-2020

	2019	2020
Importation hors biens exceptionnels	**100,0%**	**100,0%**
Biens de Consommation	**48,2%**	**49,0%**
Produits alimentaires	21,7%	21,9%
dont Poissons	0,9%	1,0%
Riz	5,8%	5,2%
Blé tendre	1,7%	1,9%
Autres biens de consommations	26,4%	27,0%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	6,9%	5,7%
Produits pharmaceutiques	3,5%	4,5%
Biens intermédiaires	**32,9%**	**31,5%**
Pétrole brut	14,2%	13,5%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	5,4%	5,2%
Produits chimiques	2,4%	2,3%
Papiers et cartons	1,7%	1,7%
Matériaux de construction (clinker)	1,6%	1,6%
Biens d'équipement	**19,0%**	**19,6%**
Machines mécaniques	7,5%	7,6%
Machines électriques	4,6%	5,1%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	3,4%	3,8%

Source : DGE, DGD

II.3.d. Répartition géographique des échanges

L'analyse de la répartition géographique des **exportations en valeur** montre que l'UE a représenté la première destination des produits ivoiriens, avec 32,7% des ventes à l'extérieur. L'Asie (20,8%), la CEDEAO (17,1%) et l'Europe hors UE (11,8%) viennent à la suite. Comparativement à 2019, les parts de la CEDEAO et de l'UE ont baissé respectivement de 0,3 et 2,9 points de pourcentage tandis que celles de l'Asie et des autres pays européens ont augmenté respectivement de 0,6 et 2,6 points de pourcentage.

Dans l'UE, les principales destinations des exportations ivoiriennes ont été les Pays Bas (10,0%), la Belgique (5,4%), la France (5,2%) et l'Allemagne (4,4%).

Graphique 11 : Répartition géographique des exportations à fin décembre

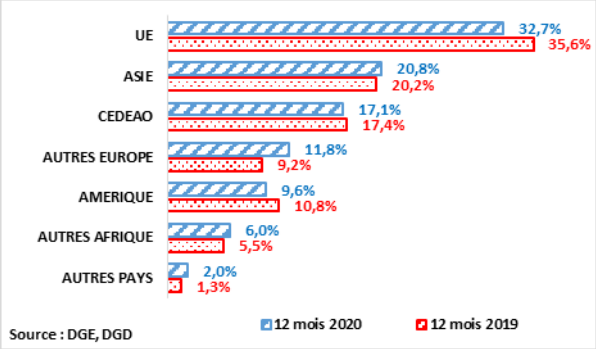

En Asie, le Vietnam (6,4%), la Malaisie (5,2%), la Chine (3,7%) et l'Inde (2,1%) ont été les principaux acquéreurs des produits ivoiriens. Ces exportations concernent majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton en masse.

Dans la zone CEDEAO, les principaux clients de la Côte d'Ivoire ont été le Mali (5,3%), le Burkina Faso (4,1%) et le Ghana (1,9%).

Sur le reste du continent européen, la Suisse (6,5%) et le Royaume-Uni (3,1%) ont constitué les principaux acheteurs des produits ivoiriens.

En ce qui concerne **les importations**, le continent asiatique est demeuré le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 31,2% des achats en valeur. Il est suivi de l'UE (28,7%) et de la CEDEAO (18,4%). Ces zones géographiques ont contribué à 78,3% aux importations ivoiriennes.

Comparée à l'an précédent, la part des importations ivoiriennes en provenance de l'Asie a reculé de 1,6 point de pourcentage. En revanche, les parts de l'UE et de la CEDEAO ont progressé respectivement de 1,3 et 2,5 points de pourcentage.

En Asie, la Chine et l'Inde ont été les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire avec respectivement 14,9% et 5,1% des importations.

Graphique 12 : Répartition géographique des importations à fin décembre

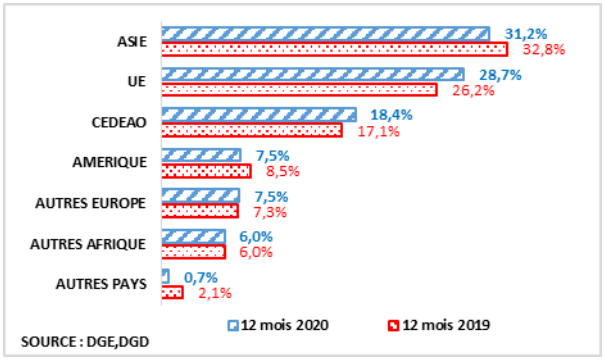

Dans l'UE, la Côte d'Ivoire a importé ses produits essentiellement de la France (10,8%), des Pays Bas (3,4%), de l'Allemagne (3,0%) et de l'Italie (2,6%).

Dans la zone CEDEAO, le Nigéria a été le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire, avec 12,9% de l'ensemble des importations. En outre, l'économie nigériane s'est classée en deuxième position parmi l'ensemble des pays fournisseurs de la Côte d'Ivoire, derrière la Chine. Les importations ivoiriennes en provenance du Nigéria ont porté essentiellement sur le pétrole brut, destiné au ravitaillement de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR).

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

Dans le contexte de crise économique mondiale, la BCEAO a engagé des actions visant à soutenir l'activité économique dans les pays membres de l'UEMOA.

Dans un premier temps, ces actions ont porté notamment sur i) le report des échéances des prêts pour les entreprises (PME/PMI) en difficulté et la mise en place d'un système adapté pour l'accompagnement des entreprises

(PME/PMI) impactées par la pandémie et ii) l'augmentation des montants de prêts concessionnels aux États pour le financement urgent des équipements dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

Par la suite, la politique monétaire a été assouplie avec la baisse des taux directeurs. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité est passé de 2,50% à 2,00% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal a été ramené de 4,50% à 4,00% à partir du 24 juin 2020. Par ailleurs, les autorités monétaires ont maintenu inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union, qui demeure fixé à 3,0%.

Dans ce cadre, la masse monétaire au sens large (M2) a connu, en 2020, un accroissement de 21,1% (+2 272,5 milliards) qui se reflète aussi bien au niveau de la circulation fiduciaire (+596,8 milliards ; +22,2%) que des dépôts transférables (+26,7% ; +1 231,0 milliards) et des autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+12,8% ; +444,7 milliards).

Cette progression de la masse monétaire a été tirée par la plupart de ses contreparties.

Les créances intérieures ont augmenté de 17,6% (+1 804,3 milliards), sous l'effet du bond à la fois des créances nettes sur l'Administration Centrale de 40,0% (+1 117,1 milliards) et des créances sur l'économie de 9,2% (+687,4 milliards).

La forte hausse des créances nettes sur l'Administration Centrale s'explique par les besoins de financement croissants de l'État pour faire face notamment aux dépenses nouvelles liées à la Covid-19 et par les facilités mises en place par la BCEAO pour accompagner les pays de la zone UEMOA.

Les actifs extérieurs nets (AEN) se sont consolidés de 25,7% (+642,2 milliards) sous l'effet de la hausse des actifs détenus par la BCEAO de 13,6% (+286,7 milliards) et de ceux des banques commerciales de 90,0% (+355,6 milliards). Le rapatriement des recettes d'exportation et les ressources engrangées sur le marché international expliquent la bonne orientation des actifs extérieurs.

Les passifs à caractère non monétaire se sont accrus de 17,9% (+297,8 milliards) tandis que les autres postes nets ont reculé de 40,7% (-123,7%).

En tenant compte de la persistance de la pandémie, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO a décidé, au cours de sa dernière réunion du 2 décembre 2020, de poursuivre sa politique monétaire accommodante en maintenant les taux directeurs inchangés en vigueur depuis le 24 juin 2020.

En ce qui concerne la situation des banques en 2020, le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédits ordinaires est ressorti à 5 910,8 milliards, en augmentation de 12,0% (+635,5 milliards). Cette hausse provient des crédits accordés aux « Particuliers » (+386,1 milliards), à « l'Etat et organismes assimilés » (+13,7 milliards), à la « Clientèle financière » (+13,5 milliards), aux « Assurances et caisses de retraite » (+8,7 milliards), aux « Clients divers » (+152,5 milliards), aux « Autres sociétés » (+127,8 milliards) et aux « Coopératives et groupements villageois » (+23,3 milliards). Toutefois, cette hausse a été amoindrie par le repli enregistré au niveau des montants des crédits alloués aux « Entreprises individuelles » (-82,3 milliards) et aux « Sociétés d'État et EPIC » (-8,3 milliards).

Par ailleurs, les taux d'intérêt moyens appliqués sont ressortis à 6,4% pour les crédits ordinaires et 7,1% pour les effets de commerce escomptés identiques à leurs niveaux de l'année 2019. Par contre, le taux appliqué aux dépôts a baissé de 0,1 point de pourcentage pour s'établir à 4,7%.

En ce qui concerne la qualité du portefeuille de crédit, elle s'est légèrement dégradée. Le taux brut de dégradation s'est situé à 8,81% en 2020 après 8,60% en 2019. De même le taux net de dégradation est monté à 2,93% contre 2,81% l'année précédente.

II.4.b. Marché boursier

Les activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ont été caractérisées par la poursuite de la tendance baissière observée depuis 2016. Ainsi, les indices BRVM 10 et BRVM composite ont diminué respectivement de 17,5% et 14,8%. Les contre-performances ont été enregistrées au niveau de la plupart des indices sectoriels, notamment ceux des secteurs de l'agriculture (-18,7%), de l'industrie (-20,7%) et des services publics (-22,2%).

Graphique 13 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA

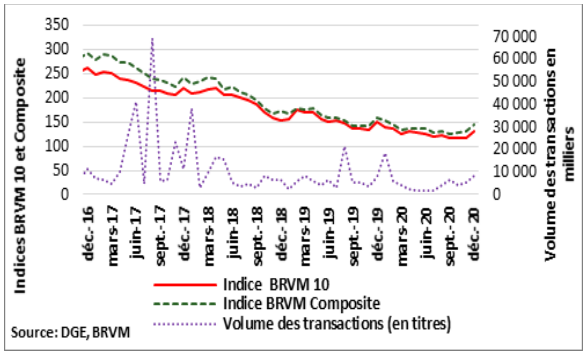

Par ailleurs, la capitalisation boursière a connu une hausse de 16,1% résultant du dynamisme du marché des obligations (+43,0%) en dépit d'une baisse observée sur le marché des actions (-7,9%). Parallèlement, la valeur transigée s'est accrue de 76,0% tandis que le volume transigé se contracte de 19,5%.

S'agissant du volume transigé, le marché boursier a affiché des positions globalement vendeuses attribuables aux effets néfastes de la Covid-19 sur l'économie régionale. Les investisseurs ne seraient pas intervenus en nombre important, à la suite de leur manque de confiance du marché boursier. Ainsi, en moyenne sur l'année, le volume des transactions a fléchi de 19,5% comparé à 2019. Pour autant, la valeur totale transigée est ressortie en hausse de 76,0% sur la période sous revue.

En outre, le marché a affiché un PER[3] moyen de 10,03 contre 10,30 à fin décembre 2019 et un ratio de liquidité qui s'est établi à 3,60% après 14,66%.

Graphique 14 : Evolution des indices boursiers par secteur

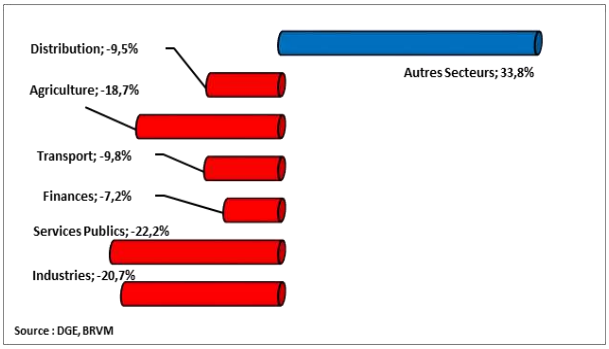

Outre, les activités de marché, l'année 2020 a été riche en actions stratégiques au niveau de la BRVM et du Dépositaire Central/Banque Règlement (DC/BR). Ces actions ont porté sur (i) la sensibilisation des dirigeants des entreprises du secteur privé aux opportunités de la Bourse ainsi que la mobilisation des PME à travers le programme Elite BRVM Lounge, en vue de leur préparation à l'accès au Troisième

[3] Price Earning Ratio

Compartiment (ii) l'organisation des rencontres entre les responsables des Antennes Nationales de Bourse (ANB) et les décideurs du secteur privé dans les pays de l'UEMOA, (iii) la sensibilisation sur les opportunités offertes par le financement islamique et (iv) l'organisation des séances aux PME pour les aider à améliorer leur culture d'entreprise et financière.

En termes de perspectives, la BRVM et le DC/BR comptent poursuivre leurs actions de développement par (i) l'élargissement de la cote avec l'attraction de nouvelles valeurs et en privilégiant la sortie des fonds de Private Equity, (ii) le lancement des émissions obligataires de groupe (basket bonds) pour les PME, (iii) le lancement des études pour la mise en place d'un marché de produits dérivés, (iv) l'accélération de la digitalisation des opérations et des services du marché, (v) l'étude pour la mise en place d'un Datacenter régional en vue de renforcer le dispositif de continuité des activités.

CONCLUSION

A l'instar des autres pays, l'économie ivoirienne a évolué, en 2020, dans un environnement national et international marqué par les conséquences économiques, sociales et humanitaires de la Covid-19. En effet, cette crise sanitaire a contraint l'économie ivoirienne, en plein essor, à marquer le pas. Les secteurs les plus impactés ont été le tertiaire et le secteur secondaire.

Dans le secteur primaire, les évolutions des différentes cultures sont contrastées mais la croissance globale du secteur est au-dessus de la prévision annuelle, grâce notamment à un repli moins prononcé de la production cacaoyère. Cependant, ce secteur a connu la perturbation de la commercialisation de la production et le fléchissement des cours de certaines spéculations. En outre, les difficultés d'approvisionnement en intrants enregistrées sont susceptibles d'affecter les récoltes de l'année 2021.

Dans le secteur secondaire, les indices de la production industrielle et du BTP ont affiché une baisse.

Le secteur tertiaire a enregistré un repli de la plupart des branches d'activité.

La mise en œuvre du PSESH a permis d'atténuer l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique et le revenu des ménages.

De même, malgré la pression sur les prix des produits comestibles, l'inflation a été contenue en dessous du plafond de 3% de la norme communautaire, grâce à l'accentuation du contrôle des prix et au plafonnement des prix de certains produits de premières nécessité.

L'activité économique a bénéficié d'une exécution des dépenses d'investissements publics quasiment en ligne avec l'objectif et le déficit budgétaire a été contenu à 5,6% du PIB malgré le contexte de crise économique mondiale.

DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
Tél. (00225) 20 20 09 58 / 20 20 09 24 / 20 20 09 25
04 BP 650 Abidjan 04 - Email: sdc.dppse@dge.gouv.ci
site internet: www.dppse.ci